

# METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## **NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE**

### **Présentation du rapport annuel technique et financier 2020 du Déléataire de la Délégation de Service Public n°12/024 portant sur la valorisation énergétique du biogaz produit sur le Centre de Stockage des Déchets (CSD) de La Crau**

Par délibération N°AGER 004-862/11/CC du 9 décembre 2011, la Métropole Aix-Marseille-Provence a délégué, par contrat de concession, la valorisation énergétique du biogaz produit sur le Centre de Stockage des Déchets (CSD) de La Crau, y compris l'entretien, le réglage du biogaz et le traitement des lixiviats, au groupement solidaire d'entreprises constitué des sociétés VERDESSIS France devenue DALKIA Biogaz et GRS Valtech. La convention N°12/024 a été notifiée le 13 février 2012, pour une durée de 17 ans.

Conformément à l'article 27 du Contrat de Délégation de Service Public (DSP), la société LA CRAU ENERGIES VERTES s'est substituée de plein droit au groupement solidaire d'entreprises susvisé, à la date de son immatriculation, soit à compter du 2 mai 2012.

Comme convenu à l'article 19 de la convention liant la Métropole à la Société LA CRAU ENERGIES VERTES, le délégataire doit remettre chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

L'examen du rapport technique et financier 2020 est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

# RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

## Transition écologique et énergétique, cycle de l'eau, mer et littoral

■ Séance du 10 mars 2020

15405

### ■ Présentation du rapport annuel technique et financier 2020 du Délégué de la Délégation de Service Public n°12/024 portant sur la valorisation énergétique du biogaz produit sur le Centre de Stockage des Déchets (CSD) de La Crau

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Par délibération N°AGER 004-862/11/CC du 9 décembre 2011, la Métropole Aix-Marseille-Provence a délégué, par contrat de concession, la valorisation énergétique du biogaz produit sur le Centre de Stockage des Déchets (CSD) de La Crau, y compris l'entretien, le réglage du biogaz et le traitement des lixiviats, au groupement solidaire d'entreprises constitué des sociétés VERDESIS France devenue DALKIA Biogaz et GRS Valtech. Ce contrat a pris effet le 13 février 2012 pour une durée de 17 ans.

Conformément à l'article 27 du Contrat de Délégation de Service Public (DSP), la société LA CRAU ENERGIES VERTES s'est substituée de plein droit au groupement solidaire d'entreprises susvisé, à la date de son immatriculation, soit à compter du 2 mai 2012.

Comme convenu à l'article 19 de la convention liant la Métropole à la Société LA CRAU ENERGIES VERTES, le délégué doit remettre chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

L'examen du rapport technique et financier 2020 est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour approbation.

Ce rapport a fait l'objet d'une analyse par les services métropolitains dont une synthèse est jointe en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n°AGER 004-862/11/CC du 9 décembre 2011, approuvant le choix du Délégué et le Contrat de Délégation de Service Public n°12/024
- Le contrat de Délégation de Service Public et ses annexes administratives, techniques et financières
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- L'information du Conseil de Territoire Marseille Provence;

**Oui le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Que le rapport annuel technique et financier du délégataire pour l'année 2020 a été remis par la société LA CRAU ENERGIES VERTES conformément à l'article 19 de la convention N°12/024.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvé le rapport annuel technique et financier du délégataire pour l'année 2020, remis par la société La Crau Energies Vertes relatif au contrat de DSP n°12/024 portant sur la valorisation énergétique du biogaz produit sur le Centre de Stockage des Déchets de La Crau.

Pour Enrôlement,  
Le Vice-Président Délégué,  
Stratégie de réduction et  
Traitement des Déchets

Roland Mouren

# BALANCE GENERALE 2020

## LA CRAU ENERGIES VERTES - BALANCE GENERALE AU 31.12.2020 - EN C

N° Compte	Libellé	A nouveaux Débit	A nouveaux Crédit	Cumul Débit	Cumul Crédit	Solde Débit	Solde Crédeur
0010130000	CAPITAL SOUSCRIT - APPELE VERSE	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
0010610000	RESERVE LEGALE	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
0011000000	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	0,00	2 373,48	2 373,48	98 809,51	0,00	98 809,51
0012900000	RESULTAT DE L'EXERCICE (PERTE)	0,00	1 128 455,03	1 128 455,03	0,00	0,00	0,00
0016400000	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	0,00	0,00	1 014 283,04	1 014 283,04	0,00	0,00
0017100000	DET.RATTACHE A DES PARTICIPATIONS (GRPE)	0,00	3 549 994,22	1 183 330,38	507 141,02	0,00	2 873 804,86
0021514000	INSTALLATIONS COMPLEXES /SOL D'AUTRUI	9 820 786,24	0,00	79 667,31	0,00	9 900 453,55	0,00
0028151400	AMORT.INST.COMPLEXE/SOL D'AUTRUI	0,00	3 552 014,40	0,00	684 111,15	0,00	4 236 125,55
0032130000	STOCK HORS GER	81 860,05	0,00	33 921,37	0,00	115 781,42	0,00
0040110000	FOURNISSEURS ACHAT BIEN & SERVICES	0,00	107 148,16	1 930 838,28	1 949 919,78	0,00	126 229,66
0040810000	FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	0,00	401 331,78	1 080 805,98	1 198 968,20	0,00	519 494,00
0041110000	CLIENTS VENTES DE BIENS OU PREST.SERV.	48 941,40	0,00	3 750 688,67	3 370 503,98	429 126,09	0,00
0041800000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR non auxiliaisé	92 499,84	0,00	610 138,24	702 638,08	0,00	0,00
0044551000	T.V.A. A DECAISSER	0,00	0,00	237 328,37	209 090,48	28 237,89	0,00
0044566000	T.V.A. SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	0,00	0,00	280 267,66	247 252,59	33 015,07	0,00
0044566500	T.V.A. SUR AUTRES BIENS & SERVICES (DECAISSEMENTS)	11 416,87	0,00	188 101,93	184 394,74	15 124,06	0,00
0044567000	CREDIT DE T.V.A. A REPORTER	147 344,00	0,00	147 344,00	294 688,00	0,00	0,00
0044571000	T.V.A. COLLECTEE	0,00	0,00	15 522,48	15 522,48	0,00	0,00
0044860000	ETAT - CHARGES A PAYER	0,00	5 931,00	16 290,00	13 453,00	0,00	3 094,00
0045100000	COMPTE COURANT GROUPE	0,00	0,00	730 891,00	730 891,00	0,00	0,00
0045100001	CASH POOLING Dalkia Biogaz	0,00	0,00	3 021 685,44	3 021 685,44	0,00	0,00
0045501000	COMPTE COURANT IS IF	0,00	128 795,00	906 495,00	664 355,00	113 345,00	0,00
0045510001	COMPTE COURANT DALKIA BIOGAZ	0,00	1 012 993,33	2 078 330,19	2 662 163,52	0,00	1 596 826,66
0045700000	ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER	0,00	36 300,00	950 000,00	1 000 000,00	0,00	86 300,00
0048600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	52 488,00	0,00	283 318,06	263 209,06	72 597,00	0,00
0051102006	BNP Paribas Chèques Encaissés	0,00	0,00	7 597,26	7 597,26	0,00	0,00
0051104006	BNP Paribas Virements Reçus	0,00	0,00	7 094 741,84	7 094 741,84	0,00	0,00
0051105006	BNP Paribas Prélèvement Emis	0,00	0,00	183 492,73	183 492,73	0,00	0,00
0051106101	SOCIETE GENERALE - DIVERS PAIEMENTS	0,00	0,00	99,59	99,59	0,00	0,00
0051107006	BNP Paribas Virements Payés	0,00	0,00	3 743 871,40	3 743 871,40	0,00	0,00
0051107007	BNP Paribas Virements Payés	0,00	0,00	3 139,30	3 139,30	0,00	0,00
0051200006	BNP Paribas Compte en EUR	0,00	0,00	5 204 919,51	5 204 919,51	0,00	0,00
0060310000	VARIATION DE STOCK	0,00	0,00	0,00	33 921,37	0,00	33 921,37
0060500000	ACHATS MATERIELS ET EQUIPEMENTS SUR TRAVAUX	0,00	0,00	98 357,03	47 900,55	50 456,48	0,00
0060612000	ACHATS NON STOCKES - ELECTRICITE	0,00	0,00	86 890,24	18 262,48	68 627,76	0,00
0060613000	ACHAT NON STOCKES-FOURNIT.ENTRET&PTIT ÉQ.	0,00	0,00	1 372,12	0,00	1 372,12	0,00
0060615000	ACHAT NON STOCKES - GAZ INDUSTRIEL	0,00	0,00	318 500,00	136 500,00	182 000,00	0,00
0060616000	ACHAT NON STOCKES FOURNIT ADMINISTRATIVE	0,00	0,00	125,50	0,00	125,50	0,00
0060617000	AUTRES ACHATS NON STOCKES	0,00	0,00	240 879,10	186 199,37	54 679,73	0,00
0061100000	SOUS TRAITANCE GENERALE	0,00	0,00	563 337,73	214 147,10	349 190,63	0,00
0061350000	LOCATIONS MOBILIERES -6MOIS	0,00	0,00	23 294,12	919,34	22 374,78	0,00
0061351000	LOCATIONS MOBILIERES +6MOIS	0,00	0,00	57 402,34	24 743,68	32 658,66	0,00
0061550000	ENTRETIEN & REPARATIONS - SUR BIENS MOBILIERS	0,00	0,00	1 250 284,13	603 736,91	646 547,22	0,00
0061560000	ENTRETIEN & REPARTION MAINTENANCE	0,00	0,00	66 762,35	1 291,10	65 471,25	0,00
0061660000	ASSURANCES DIVERSES	0,00	0,00	138 040,28	59 160,06	78 880,22	0,00
0061700000	ETUDES ET RECHERCHES	0,00	0,00	28 082,40	0,00	28 082,40	0,00
0062230000	FRAIS D'ASSISTANCE ET DE HOLDING	0,00	0,00	269 466,31	160 403,60	109 062,71	0,00
0062261000	HONORAIRES CAC	0,00	0,00	19 210,00	15 190,00	4 020,00	0,00
0062270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00	0,00	651,62	0,00	651,62	0,00
0062300000	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	0,00	0,00	1 224,00	0,00	1 224,00	0,00
0062410000	TRANSPORT SUR ACHATS	0,00	0,00	900,00	0,00	900,00	0,00
0062620000	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	0,00	0,00	1 249,80	0,00	1 249,80	0,00
0062700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0,00	0,00	788,46	0,00	788,46	0,00
0063512000	TAXES FONCIERES	0,00	0,00	3 403,00	0,00	3 403,00	0,00
0063750000	AUTRES IMPOTS & TAXES	0,00	0,00	59 320,00	35 300,00	24 020,00	0,00
0066110000	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	0,00	0,00	127 316,13	0,00	127 316,13	0,00
0068112000	DOT.AUX AMTS. DES IMMOB.CORPORELLES	0,00	0,00	684 111,15	0,00	684 111,15	0,00
0069510000	IMPOT SUR LES BENEFICES	0,00	0,00	325 498,00	0,00	325 498,00	0,00
0070631000	VENTES ELECTRICITE	0,00	0,00	702 638,08	4 360 826,91	0,00	3 658 188,83
0079100000	TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITAT* (GER)	0,00	0,00	0,00	7 597,26	0,00	7 597,26



## **ETATS FINANCIERS**

**LA CRAU ENERGIES VERTES**  
**Société par actions simplifiée**  
**Tour Franklin CS 20192 92042 PARIS LA DEFENSE CEDEX**  
**31/12/2020**

## Sommaire

COMPTES ANNUELS.....	4
Bilan actif.....	5
Bilan passif.....	6
Compte de résultat.....	7
Compte de résultat (suite).....	8
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS.....	9
Note préliminaire.....	10
Rappel de l'activité.....	10
Faits caractéristiques.....	10
Identité de la société consolidante et de la société tête de Groupe de l'Intégration fiscale....	10
Règles et méthodes comptables.....	10
Immobilisations corporelles.....	11
Dépréciations des immobilisations corporelles.....	12
Immobilisations incorporelles.....	12
Immobilisations financières.....	12
Valeurs mobilières de placement.....	13
Stocks et en-cours de production.....	13
Créances.....	13
Charges constatées d'avance.....	13
Subventions.....	13
Provisions règlementées.....	14
Provisions pour risques et charges.....	14
Provisions pour litiges et contentieux.....	14
Provisions pour sinistres.....	14
Provisions pour gros entretien.....	14
Produits constatés d'avance.....	14
Opérations en devises.....	14
Compléments d'informations relatives à l'annexe.....	15
Immobilisations.....	16
Amortissements.....	17
Provisions.....	18
Créances et dettes.....	19
Charges à payer.....	20
Produits à recevoir.....	20
Engagements donnés.....	22
Engagements reçus.....	22
Démentèlement des installations.....	22
Variation des capitaux propres.....	23

Ventilation du chiffre d'affaires.....	24
Société établissant des comptes consolidés.....	25
Charges et produits exceptionnels.....	25
Transferts de charges.....	25

**COMPTES ANNUELS**  
**Société : LA CRAU ENERGIES VERTES**

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	9 900 454	4 236 126	5 664 328	6 268 72
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>9 900 454</b>	<b>4 236 126</b>	<b>5 664 328</b>	<b>6 268 772</b>
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>9 900 454</b>	<b>4 236 126</b>	<b>5 664 328</b>	<b>6 268 772</b>
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	115 781		115 781	81 860
<b>TOTAL Stock</b>	<b>115 781</b>	<b>0</b>	<b>115 781</b>	<b>81 860</b>
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Clients et comptes rattachés	429 126		429 126	141 441
Autres créances	189 722		189 722	158 761
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL Créances</b>	<b>618 848</b>	<b>0</b>	<b>618 848</b>	<b>300 202</b>
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: )				
Disponibilités				
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	72 597		72 597	52 488
<b>TOTAL Actif circulant (III)</b>	<b>807 227</b>		<b>807 227</b>	<b>434 550</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écart de conversion actif (V)				
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>10 707 680</b>	<b>4 236 126</b>	<b>6 471 555</b>	<b>6 703 322</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 300 000 )	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	30 000	30 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours : )		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : )		
<b>TOTAL Réserves</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
Report à nouveau	98 810	2 373
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>836 996</b>	<b>1 096 436</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>1 265 805</b>	<b>1 428 810</b>
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : )	4 470 632	4 723 802
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>4 470 632</b>	<b>4 723 802</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	645 724	508 480
Dettes fiscales et sociales	3 094	5 931
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	86 300	36 300
<b>TOTAL Dettes d'exploitation</b>	<b>735 118</b>	<b>550 711</b>
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>5 205 749</b>	<b>5 274 512</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>6 471 555</b>	<b>6 703 322</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens	3 658 189		3 658 189	3 414 374
Production vendue services				
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>3 658 189</b>		<b>3 658 189</b>	<b>3 414 374</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			7 597	1 157 249
Autres produits				435
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>3 665 786</b>	<b>4 572 058</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			-33 921	42 773
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 698 363	1 632 904
Impôts, taxes et versements assimilés			27 423	35 689
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>Dotations d'exploitation</b>	<b>sur immobilisations</b>		684 111	672 120
	Sur actif circulant : dotations aux provisions			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			149 608
Autres charges				1
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 375 976</b>	<b>2 533 094</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>1 289 810</b>	<b>2 038 964</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			127 316	152 993
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>127 316</b>	<b>152 993</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>-127 316</b>	<b>-152 993</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>1 162 494</b>	<b>1 885 971</b>

## Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		318 673
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>0</b>	<b>318 673</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)</b>	<b>0</b>	<b>-318 673</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
(13) Impôts sur les bénéfices	325 498	470 862
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>3 665 786</b>	<b>4 572 058</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>2 828 790</b>	<b>3 475 622</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>836 996</b>	<b>1 096 436</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

## Note préliminaire

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est 6 471 554,53 Euros et le résultat s'élève à 836 996 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2019.  
L'exercice précédent avait également une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. L'annexe comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

## Rappel de l'activité

La société LA CRAU ENERGIES VERTES est une Société par actions simplifiée dont le capital est de 300.000,00 € (divisé en 300.000 actions/parts de 1 euros), domiciliée à Tour Franklin CS 20192 92042 PARIS LA DEFENSE CEDEX . Elle a pour activité la conception, la construction et l'exploitation de centrales de production d'énergies, la fourniture de vapeur et la gestion d'utilités industrielle comprenant l'exploitation et la maintenance des utilités, l'approvisionnement en combustibles des installations de production de vapeur et des travaux d'optimisation énergétique et environnemental pour des sites industriels qu'elle qu'en soit la nature appartenant à tout tiers public ou privé.

Son capital est détenu à 95% par DALKIA BIOGAZ et 5% par GRS Valtech.

La société continue toujours l'exploitation et la maintenance d'une centrale de valorisation de biogaz sur le site de MPM située à St Martin de Crau.

## Faits caractéristiques

La production électrique s'élève à 27 813 MWh au 31 décembre 2020 versus 26 091 MWh en 2019, soit une augmentation d'environ + 7% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique notamment par :

- une meilleure disponibilité globale de la centrale, et en conséquence une meilleure valorisation du biogaz (+ 8% en volume versus 2019) ;
- une production 2019 fortement impactée par la panne majeure des moteurs issue d'un problème de filtration du biogaz ;

Des travaux d'amélioration du réseau de biogaz, ainsi que ceux relatifs à l'amélioration du fonctionnement général du site (rénovation du système d'éclairage, réfection du réseau de communication, acquisition du chromatographe...) ont été effectués courant l'année 2020.

L'épidémie de Covid-19 crée une situation incertaine pour la société. Dans ce contexte, la société et le groupe auquel elle appartient sont pleinement mobilisés pour maintenir leurs activités essentielles dans le contexte de cette crise sanitaire. La société s'est en particulier engagée dans la mise en place de mesures et actions jugées les plus adaptées et nécessaires afin de poursuivre ses activités dans le respect des décisions des autorités. Toutefois l'incertitude persiste quant à la durée de l'épidémie et ses impacts pour la société qui seront appréhendés au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

## Identité de la société consolidante et de la société tête de Groupe de l'Intégration fiscale

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes du groupe EDF.

Depuis le 1er janvier 2015, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la mère est EDF SA (régime prévu aux articles 223.A et suivants du CGI).

- Adresse de la société tête de Groupe : **EDF SA - 22 avenue de Wagram - 75008 PARIS**

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux dispositions du Règlement N°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général et aux autres dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement d'estimation ou de présentation, ni aucun évènement significatif n'est intervenu pendant l'exercice.

## Immobilisations corporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 / 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise,
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leurs durées d'utilité estimées suivantes :

Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Unité de valorisation de biogaz	Linéaire	15 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	4 à 12 ans

## Dépréciations des immobilisations corporelles

Immobilisations	Valeur actuelle	Valeur nette comptable	Dépréciation	Dotation/ Reprise	
				Montant	Compte utilisé

## Immobilisations incorporelles

Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations incorporelles sont enregistrées conformément aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10/ 2003-07 :

- à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titres onéreux, dans les conditions ordinaires ;
- à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise ;
- à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit, par voie d'échange et reçues à titre d'apport en nature.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle est constitué des éléments suivants :

- son prix d'achat,
- tous les coûts directement attribuables (frais accessoires).

Elles sont principalement composées :

- d'éléments acquis de fonds de commerce
- de logiciels, amortis en règle générale sur 12 mois prorata temporis et de licences amorties entre 3 et 5 ans.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

## Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires.

La valeur comptable des titres de participations est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la société. La société a pris l'option d'activer les frais inhérents à l'acquisition des titres de participation.

A toute autre date, les titres de participations sont évalués à leur valeur d'usage pour la société déterminée en fonction de critères fondés sur la rentabilité et les perspectives de développement, sur le patrimoine, sur la valeur boursière des titres détenus, le cas échéant. Dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

## Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré - FIFO (premier entré, premier sorti)

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

## Stocks et en-cours de production

Les stocks sont essentiellement constitués par les pièces de rechange des installations ; et le cas échéant, par les en cours de production.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les stocks et en-cours de production sont enregistrés:

- à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux dans des conditions ordinaires (approvisionnements et marchandises) ;
- à leur coût de production, pour les biens produits (produits et en-cours) ;
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit, par voie d'échange et reçus à titre d'apport en nature.

Le stock de pièces de rechange est valorisé selon la méthode FIFO.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Le montant des stocks à fin décembre 2020 est égal à 115.781 €.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la solvabilité du créancier induit un risque de non recouvrabilité. Lorsque l'ancienneté de la créance s'explique par l'existence d'un litige, une provision pour risque est comptabilisée au passif du bilan.

Les produits à recevoir comprennent essentiellement les régularisations liées à la prime à l'efficacité énergétique.

## Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des actifs qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Ces charges correspondent en grande partie à la quote-part de charbon non consommée dans les cuves.

## Subventions

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont rapportées au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement du bien financé.

## Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant les modalités énoncées ci-avant.

La contrepartie des provisions règlementées est comptabilisée en charges exceptionnelles, au poste "Dotations aux provisions règlementées - Amortissements dérogatoires".

## Provisions pour risques et charges

### *Provisions pour litiges et contentieux*

La politique en matière de provisionnement des litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les conséquences financières de chaque litige et les probabilités qui lui sont associées. Les provisions pour risques correspondantes sont dès lors ajustées pour refléter cette appréciation.

### *Provisions pour sinistres*

Les sinistres survenant sur les exploitations gérées par la société sont pour la plupart couverts par les polices d'assurance conclues à cet effet. La part non couverte, correspondant en général aux franchises ou à des contentieux en cours sur des sinistres pour lesquels la responsabilité n'est pas définitivement établie, fait l'objet de provisions ajustées à chaque clôture en fonction de l'évolution des dossiers.

### *Provisions pour gros entretien*

Les dépenses pouvant faire l'objet de provision pour gros entretien sont celles qui ont pour unique but de vérifier le bon état de fonctionnement d'un bien et d'y apporter un entretien, sans prolonger la durée de vie du bien au-delà de celle prévue initialement.

La provision doit être constituée à hauteur de la quote-part des dépenses futures d'entretien rapportée de façon linéaire à l'usage passé de la date d'acquisition du bien jusqu'à la date d'entretien probable.

## Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont des passifs qui correspondent à des ventes de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation interviendra postérieurement à l'exercice fiscal.

## Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

## Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, le cabinet KPMG, sont de 4.020 € pour l'année 2020.

**Compléments d'informations relatives à l'annexe**

## Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 820 786		79 667	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
<b>TOTAL (III)</b>		<b>9 820 786</b>		<b>79 667</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (IV)</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>		<b>9 820 786</b>		<b>79 667</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			9 900 454	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
<b>TOTAL (III)</b>				<b>9 900 454</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				<b>9 900 454</b>	

## Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages		3 552 014	684 111		4 236 126		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>3 552 014</b>	<b>684 111</b>		<b>4 236 126</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>3 552 014</b>	<b>684 111</b>		<b>4 236 126</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionne	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
<b>Constructions :</b>							
sol propre							
sol autrui							
install.							
<b>Autres immobilisations :</b>							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
<b>CORPO.</b>							
Acquis. de titres							
<b>TOTAL</b>							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL (II)</b>				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>				
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

## Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients						
Créances représentatives de titres prêtés				429 126	429 126	
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		76 377	76 377		
	Autres impôts					
	Etat - divers		0	0		
Groupes et associés						
Débiteurs divers						
<b>TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT</b>				<b>618 848</b>	<b>618 848</b>	
Charges constatées d'avance				72 597	72 597	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>				<b>691 445</b>	<b>691 445</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
			2 873 805	676 189	2 197 615	
Fournisseurs et comptes rattachés						
			645 724	645 724		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		0	0		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		3 094	3 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
			1 596 827	1 596 827		
Autres dettes						
			0	0		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
<b>TOTAL DES DETTES</b>				<b>5 119 449</b>	<b>2 921 834</b>	<b>2 197 615</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice				676 189		

## Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	519 494
Dettes fiscales et sociales	3 094
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	0
<b>Total</b>	<b>522 588</b>

## Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	0
Disponibilités	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

## **Engagements donnés**

- Néant

## **Engagements reçus**

Au 31 décembre 2020, les engagements reçus hors bilan sont les suivants :

- Contrat avec EDF OA : Engagement d'achat par EDF OA de l'électricité produite sur 15 ans, soit jusqu'au 20 mars 2029.

## **Démantèlement des installations**

L'installation étant principalement composée d'équipements « mobiles », les coûts estimés de démantèlement attendus sont relativement faibles. Il n'apparaît donc pas nécessaire de comptabiliser une provision pour démantèlement ou remise en état.

## Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distrib. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	300 000						300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	30 000						30 000
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	2 373			-1 000 000	1 096 436		98 809
Résultat de l'exercice	1 096 436	836 996			-1 096 436		836 996
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	0						0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 428 809</b>	<b>836 996</b>	<b>0</b>	<b>-1 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 265 805</b>

## Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises			0%
Production vendue biens	3 658 189	3 414 374	7%
Production vendue services			0%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	3 658 189	3 414 374	7%
Chiffres d'affaires nets-Export			0%
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>3 658 189</b>	<b>3 414 374</b>	<b>7%</b>

Le chiffres d'affaires de la production vendue 2019 se décompose ainsi :

- Tarif électricité : 2.288.022
- Tarif Chaleur : 1.126.353

Le chiffres d'affaires de la production vendue 2020 se décompose ainsi :

- Tarif électricité : 2.450.642
- Tarif Chaleur : 1.207.547



---

# RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE

---

<p><b>RAPPORT D'ACTIVITE ET DE GESTION SUR L'EXERCICE 2020 &amp; PERSPECTIVES 2021</b></p>
--

Conformément à l'article R.1411-7 du code général des Collectivités Territoriales, La Crau Energies Vertes a réalisé le présent rapport annuel sur la délégation de service public dont elle est titulaire.

# Valorisation Énergétique du BIOGAZ Du Centre de Stockage de Déchets La Crau

## 1. Cadre général de la D.S.P.

### 1.1. Caractéristiques principales du contrat

Par convention n° 12/024 en date du 24/01/2012, la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole, devenue la Métropole d'Aix-Marseille Provence, a confié au groupement solidaire d'entreprises constitué des sociétés Verdesis France (devenue Dalkia Biogaz) et GRS Valtech, auquel s'est substituée de plein droit la société La Crau Énergies Vertes, la valorisation énergétique du biogaz du centre de stockage de déchets de La Crau, y compris l'entretien et le réglage du réseau de biogaz et le traitement des lixiviats.

Par deux avenants, respectivement notifiés au délégataire le 4 mars 2015 et le 10 juillet 2017, certaines modalités d'exécution de la convention précitée ont été modifiées.

### 1.2. Faits marquants de l'exercice 2020

La production électrique s'élève à 27 813 MWh au 31 décembre 2020 versus 26 091 MWh en 2019, soit une augmentation d'environ + 7% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique notamment par :

- une meilleure disponibilité globale de la centrale, et en conséquence une meilleure valorisation du biogaz (+ 8% en volume versus 2019) ;
- une production 2019 fortement impactée par la panne majeure des moteurs issue d'un problème de filtration du biogaz ;

Des travaux d'amélioration du réseau de biogaz, ainsi que ceux relatifs à l'amélioration du fonctionnement général du site (rénovation du système d'éclairage, réfection du réseau de communication, acquisition du chromatographe...) ont été effectués courant l'année 2020.

Les améliorations réalisées sur la partie Nucléos ont permis au site d'avoir un traitement de lixiviats 100% opérationnel en 2020.

Les comptes financiers 2020 ont été soumis aux Commissaires aux Comptes, le Cabinet KPMG, et n'ont pas fait l'objet, à ce jour, d'observations de leur part.

## 2. Compte rendu technique

L'installation de valorisation du biogaz La Crau Energies Vertes a été raccordée au réseau ENEDIS le 21 mars 2014. L'exploitation de l'installation a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2014. L'année 2020 est donc la sixième année pleine en exploitation.

Données	2017	2018	2019	2020
Production d'électricité nette (MWh)	33.064	28.516	26.091	27.813
Production thermique (MWh <sub>th</sub> )	31.700	28.067	23.129	22.694
Volume valorisé (Nm <sup>3</sup> )	22.568.654	18.552.192	16.831.104	18.190.021
Taux moyen CH <sub>4</sub> (%)	35%	41%	42%	39%
Disponibilité globale (%)	96%	93%	88%	91%
Temps d'arrêts (h)	318	637	1 030	806
Efficacité énergétique - V (%)	85%	78%	74%	75%
Rendement global de l'installation (%)	82%	75%	70%	70%
Volume lixiviats traités (m <sup>3</sup> )	6821	3409	7091	6462
Quantité de boues évacuées (tonnes)	39,5	29,32	33,64	18,8
Consommation soutirage (MWh)	1111	908	926	846

## 3. Compte rendu financier

### 3.1. Politique tarifaire

Conformément à l'arrêté ministériel du 19 mai 2011 applicable à l'unité de valorisation électrique du biogaz, le tarif de base et la prime à l'efficacité énergétique ont été actualisés selon les formules de révision associées et l'évolution des indices économiques qui les composent.

## 3.2. Détail sur la formation du Chiffre d'Affaires

L'intégralité des recettes liées à la production d'énergie (électricité et chaleur) sur l'exercice 2020 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Période	Recettes Electricité (€ HT)	Recettes Chaleur (€ HT)	Régul PEE (€ HT)	Chiffre d'affaires 2020 (€ HT)
janv-20	199 125	98 072	558	297 755
févr-20	223 302	109 980		333 281
mars-20	250 144	123 200		373 344
avr-20	230 646	113 597		344 242
mai-20	250 208	123 231		373 439
juin-20	39 844	19 624		59 469
juil-20	208 482	102 681		311 163
août-20	180 353	88 827		269 180
sept-20	207 941	102 414		310 355
oct-20	226 520	111 564		338 084
nov-20	218 751	107 743		326 495
déc-20	215 326	106 057		321 383
<b>TOTAL 2020</b>	<b>2 450 642</b>	<b>1 206 989</b>	<b>558</b>	<b>3 658 189</b>

La régularisation PEE concerne les recettes chaleur sur les mois de novembre et de décembre 2019 réellement facturées en début 2020 (93.058 €), déduction faite des provisions de recettes chaleur passées à fin 2019 (92.500 €).

## 3.3. Ressources humaines

### 3.3.1. Organisation générale

L'organisation générale des ressources humaines n'a pas évolué au cours de l'exercice 2020.

### 3.3.2. Organisation opérationnelle

En 2020, l'organisation opérationnelle n'a pas connu d'évolution, 3 techniciens à temps plein sont rattachés à ce site (cf. §4.2. Compte de Résultat - Conduite et gestion administrative).

### 3.3.3. Fonctions supports

Les fonctions supports sont restées les mêmes que lors du précédent exercice et sont facturées à hauteur de 3% du total du chiffre d'affaires annuel issu de la vente d'énergie.

## 3.4. Suivi du patrimoine

### 3.4.1. Immobilisations

Le tableau ci-dessous indique les variations de l'année 2020 :

	01/01/2020	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Valeur Brute des Immobilisations (€)	9 820 786	79 667	0	9 900 454

La variation des immobilisations correspond principalement à l'acquisition de la chromatographie pour 32.153 € et aux divers travaux d'amélioration du fonctionnement général du site (rénovation du système d'éclairage, réfection du réseau de communication...) pour 47.514 €.

### 3.4.2. Variation du patrimoine

En 2020, le patrimoine n'a pas subi d'évolution significative, hors amortissement comptable des immobilisations.

### 3.4.3. Programme d'investissement

Il n'est pas prévu d'investissements majeurs dans le cadre de cette délégation, l'essentiel ayant été constitué lors de la construction de la centrale.

Il convient de relever que la plupart des travaux d'entretien du réseau de dégazage ou de collecte des lixiviats du site constituent des charges d'exploitation.

### 3.4.4. Recherche et Développement

Aucune dépense éligible au titre de la Recherche et du Développement n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## 4. Economie de la délégation

Le bilan et le compte de résultat de La Crau Energies Vertes sont les suivants.

### 4.1. Bilan

La Crau Energies Vertes - Bilan en €		
ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles (nettes)	5 664 328	6 268 772
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>5 664 328</b>	<b>6 268 772</b>
Stock	115 781	81 860
Clients et comptes rattachés	429 126	141 441
Autres créances	189 722	158 761
Disponibilités	0	0
Charges constatées d'avance	72 597	52 488
<b>Total actif circulant</b>	<b>807 227</b>	<b>434 550</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>6 471 555</b>	<b>6 703 322</b>
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	300 000	300 000
Réserve légale	30 000	30 000
Report à nouveau	98 810	2 373
Résultat de l'exercice	836 996	1 096 436
<b>Total capitaux propres</b>	<b>1 265 805</b>	<b>1 428 810</b>
Provisions pour risques et charges	0	0
<b>Total provisions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Emprunts et dettes financières diverses	4 470 632	3 549 994
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	645 724	508 480
Dettes fiscales et sociales	3 094	5 931
Autres dettes	86 300	1 210 107
<b>Total dettes</b>	<b>5 205 749</b>	<b>5 274 512</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>6 471 555</b>	<b>6 703 322</b>

### 4.1.1. Immobilisations corporelles (nettes)

La variation de - 604 444 € des immobilisations corporelles nettes entre 2020 et 2019 correspond :

- à la dotation aux amortissements des actifs immobilisés pour - 684 111 € (cf. § 4.2. Compte de Résultat - Dotations aux amortissements des immobilisations) ;
- et, à l'augmentation de la base des immobilisations au cours de l'exercice 2020 pour + 79 667 € (cf. § 3.4.1. Immobilisations).

### 4.1.2. Stock

Le stock est valorisé à un montant de 115 781 € à fin 2020 versus 81 860 € à fin 2019. Le détail des stocks au 31.12.2020 est le suivant :

Description	Fournisseur	Prix U.	Quantité 2020	Montant Total 2020
Bague racleuse	Clarke	66,98 €	7	468,86 €
Glycol Cooléf supra	Clarke	1,81 €	1500	2 715,00 €
Huile moteur	Q8	1,77 €	1000	1 770,00 €
Puit de bougie	Clarke	42,83 €	1	42,83 €
Appareil delta T intercooler et reniflard	Clarke	675,86 €	2	1 351,72 €
Axe de piston S4	Clarke	84,85 €	3	254,55 €
Bande Joint échangeur fumée	Clarke	16,51 €	1	16,51 €
Bielle S4	Clarke	1 019,59 €	3	3 058,77 €
Bobine d'allumage	Clarke	117,35 €	1	117,35 €
Bobine d'allumage	Clarke	112,02 €	1	112,02 €
Bougie S4 (par 4)	Clarke	1 705,42 €	27	46 046,34 €
Bypass turbo	Clarke	986,67 €	1	986,67 €
Carte automate AI 4622	Clarke	170,84 €	2	341,68 €
Carte automate AD 4622	Clarke	175,72 €	2	351,44 €
Carte automate DI 9371	Clarke	59,28 €	2	118,56 €
Carte automate DO 9322	Clarke	70,83 €	2	141,66 €
Cartouche préchauffage	Clarke	274,82 €	1	274,82 €
Chemise S4	Clarke	297,55 €	3	892,65 €
Circlip axe piston S4	Clarke	0,36 €	8	2,88 €
Coussinet de bielle S4	Clarke	212,59 €	3	637,77 €
Culasse S4 neuve	Clarke	3 228,16 €	2	6 456,32 €
Filtre à huile S4-S6 rempli 245488	Clarke	611,62 €	4	2 446,48 €
Goujon de réglage culbuteur	Clarke	7,22 €	6	43,32 €
Goupille cylindrique rempli 288501 ajust rehausse	Clarke	0,36 €	9	3,24 €
Grain réglage culbuteur	Clarke	15,78 €	6	94,68 €
Joint canne teflon	Clarke	2,31 €	20	46,20 €
Joint cuivre thermocouple	Clarke	0,36 €	10	3,60 €
Joint d'huile sous culasse S4	Clarke	2,56 €	6	15,36 €
Joint éch sortie culasse	Clarke	17,56 €	20	351,20 €
Joint en cuivre thermocouple	Clarke	0,36 €	10	3,60 €
Joint sous rehausse S4-S6 rempli 348074	Clarke	15,08 €	3	45,24 €
Joint torique	Clarke	2,21 €	6	13,26 €
Joint torique	Clarke	13,51 €	3	40,53 €
Joint torique	Clarke	13,04 €	3	39,12 €
Joint torique	Clarke	61,67 €	3	185,01 €
Joint torique	Clarke	59,03 €	3	177,09 €
Joint torique	Clarke	2,03 €	6	12,18 €
Joint torique	Clarke	3,08 €	3	9,24 €
Joint torique	Clarke	12,07 €	20	241,40 €
Joint torique admission	Clarke	13,04 €	3	39,12 €
Joint torique chemise S4 ( 3 PAR CHEMISE)	Clarke	7,15 €	3	21,45 €
Joint torique d'admission	Clarke	5,33 €	20	106,60 €
Morris (Rampe connectique)	Clarke	495,79 €	8	3 966,32 €
Pick up arbre à cames S4	Clarke	198,75 €	1	198,75 €
Pick up magnétique vilebrequin	Clarke	116,45 €	2	232,90 €
Pion de centrage	Clarke	0,36 €	9	3,24 €
Thermocouple	Clarke	89,51 €	3	268,53 €
Turbo S4	Clarke	33 909,81 €	1	33 909,81 €
Vis bielle S2-S3-S4 M18 96	Clarke	10,36 €	6	62,16 €
CANNE D ALLUMAGE	Clarke	185,71 €	3	557,13 €
JOINT INTERCOULEUR	Clarke	68,18 €	1	68,18 €
JOINT PLAT	Clarke	1,99 €	10	19,90 €
ACIDE BATTERIE	clarke	2,35 €	68	159,80 €
VANNE VALPE PETITE	LRI	395,00 €	3	1 185,00 €
VANNE VALPE GRANDE	LRI	690,00 €	2	1 380,00 €
VANNE CIRCUIT EAU CHAUDE	LRI	74,70 €	4	298,80 €
SIGNAL CAN RAMPE B	Clarke	530,75 €	1	530,75 €
SIGNAL CAN RAMPE A (CABLE)	Clarke	530,75 €	1	530,75 €
CABLE PICK UP	Clarke	31,90 €	1	31,90 €
CABLE TECGET	Clarke	285,76 €	1	285,76 €
SEGMENT	Clarke	97,23 €	1	97,23 €
SEGMENT ETANCHEITE	Clarke	52,06 €	1	52,06 €
CALE BIELLE	Clarke	58,15 €	3	174,45 €
POCHE ANALYSE	VSA	18,92 €	1	18,92 €
Axe de piston S4	Clarke	93,24 €	3	279,72 €
Calorifuge rampe A	Clarke	476,71 €	1	476,71 €
Calorifuge rampe B	Clarke	600,30 €	1	600,30 €
Faisceau de cable rampe A	Clarke	296,03 €	1	296,03 €
Total Stock au 31.12.2020 - La Crau Energies Vertes :				115 781,42 €

### 4.1.3. Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés s'élève à 429 126 € et correspond aux recettes de vente d'énergies à EDF Obligation d'Achat non encaissées sur les mois de novembre (recettes chaleur) et de décembre 2020 (recettes électricité + chaleur) (cf. § 3.2. Détail sur la formation du chiffre d'affaires).

### 4.1.4. Autres créances

Le poste Autres créances s'élève à 189 722 € et correspond aux créances liées au compte-courant d'intégration fiscale pour 113 345 € et aux autres créances de TVA pour 76 377 €.

### 4.1.5. Provision pour risques et charges

Aucune variation du poste « provision pour risques et charges » n'est enregistrée sur l'exercice 2020 :

	01/01/2020	Dotation (+)	Reprise (-)	31/12/2020
Provision pour risques et charges (€)	0	0	0	0

Pour rappel, un changement de méthode de comptabilisation des provisions GER était intervenu en 2019. La nouvelle méthode désormais appliquée, intitulée « capitalisation de dépenses de maintenances majeures et d'overhaul à postériori », consiste à comptabiliser les coûts de maintenance GER en tant qu'immobilisations, dès lors que la prestation GER est réalisée. En conséquence, il n'y a plus lieu de constituer une réserve future de charge GER sous forme de provision au passif du bilan. La provision GER a été donc intégralement reprise au 31.12.2019 pour le montant de 1 157 249 €. Suite à cette reprise, le solde de provision GER au 01.01.2020 est remis à zéro. Aucune nouvelle dotation ou reprise de provision n'est passée en 2020.

### 4.1.6. Emprunts et dettes financières diverses

Le poste « Emprunts et dettes financières diverses » correspond d'une part au capital final restant dû au 31.12.2020 de l'emprunt corporate pour 2 873 805 € (cf. § 4.3. « Engagement à incidences financières »), et d'autre part au compte-courant avec Dalkia Biogaz (paiement des factures des maintenances annuelles, temps-homme, achat de charbon, élimination, etc.) à hauteur de 1 596 827 €.

### 4.1.7. Autres dettes

Le poste « Autres dettes » correspond notamment aux dividendes à payer suite à l'affectation du résultat 2019.

## 4.2. Compte de résultat

La Crau Energies Vertes - Compte de Résultat en €				
		31/12/2020	31/12/2019	Variation 2020-2019
(1)	Vente d'électricité	2 450 642	2 288 022	162 620
	Vente de chaleur, yc Régularisation PEE	1 207 547	1 126 353	81 194
	Reprises de provisions GER	0	1 157 249	-1 157 249
	Autres produits	7 597	434	7 163
<b>Total Produits d'exploitation (1)</b>		<b>3 665 786</b>	<b>4 572 058</b>	<b>-906 271</b>
(2)	Variation de stock	-33 921	42 773	-76 695
	Redevance Biogaz	182 000	194 922	-12 922
	Traitement charbon	195 998	149 036	46 962
	Electricité	68 628	68 965	-337
	Huile moteur	74 914	82 876	-7 962
	Maintenance conduite & moteur	561 130	693 172	-132 042
	Maintenance turbine - FPP	32 693	30 840	1 853
	Maintenance Autres	283 938	171 310	112 628
	Location	22 375	13 912	8 463
	Achats matériels, fournitures et équipements	79 911	25 804	54 107
	Assurances	78 880	92 648	-13 767
	Frais administratifs et honoraires divers	117 108	109 054	8 054
	Services bancaires	788	365	423
	Impôts et taxes	27 423	35 689	-8 266
Dotations aux provisions GER	0	149 608	-149 608	
<b>Total Charges d'exploitation (2)</b>		<b>1 691 865</b>	<b>1 860 974</b>	<b>-169 109</b>
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA) = (1) - (2)</b>		<b>1 973 921</b>	<b>2 711 084</b>	<b>-737 163</b>
		% Ebitda / CA	54%	59%
(3)	Dotations aux amortissements	684 111	672 120	11 992
<b>Résultat Opérationnel (EBIT) = (1) - (2) - (3)</b>		<b>1 289 810</b>	<b>2 038 964</b>	<b>-749 154</b>
		% Ebit / CA	35%	45%
(4)	Résultat financier	-127 316	-152 993	25 677
	Résultat exceptionnel	0	-318 673	318 673
	Impôts sur les sociétés	-325 498	-470 862	145 364
<b>Résultat net = (1) - (2) - (3) + (4)</b>		<b>836 996</b>	<b>1 096 436</b>	<b>-259 440</b>
		% RN / CA	23%	24%

## Produits d'exploitation

### Chiffre d'affaires lié à la vente d'énergie

Le chiffre d'affaires d'électricité et de chaleur total en 2020 s'élève à 3 658 189 € versus 3 414 374 € en 2019, soit une augmentation d'environ + 7% à mettre en lien avec la hausse de la production électrique (cf. § 1.2. Faits marquants de l'exercice 2020).

### Reprises de provisions GER et autres produits

Le changement de méthode de comptabilisation des dépenses GER au cours de l'exercice 2019, tel que décrit dans le § 4.1.5. Provision pour risques et charges, a conduit à solder les provisions GER au bilan et en conséquence, à reprendre l'intégralité de ces provisions sous forme de produit d'exploitation au compte de résultat pour le montant de 1 157 249 € au 31.12.2019. Aucune nouvelle dotation ou reprise de provision n'est enregistrée sur l'année 2020.

Les autres produits correspondent aux remboursements d'assurance reçus en 2020.

## Charges d'exploitation

### Rémunération du biogaz

La rémunération du biogaz s'élève en 2020 à 182 000 €. Elle représente environ 5% du chiffre d'affaires annuel lié à la vente d'énergies.

### Prétraitement du biogaz

La filtration du biogaz représente un coût de 195 998 €, soit une hausse d'environ 47 000 € par rapport à l'année dernière, à mettre en lien avec l'augmentation du volume annuel de biogaz valorisé (+ 8%) et du nombre de changements de cuves de charbon actif (+ 2 changements comptabilisés en 2020 versus 2019).

### Coûts de maintenance (Moteurs, turbines et divers)

Les coûts de maintenance des turbines, moteurs et divers s'élèvent respectivement à 32 693 €, à 259 547 € et à 283 938 €, soit un coût total de 576 178 € en 2020 versus 635 439 € en 2019 ; ce qui représente une diminution d'environ 59 000 €. Elle s'explique principalement par la maintenance curative des moteurs en 2020 moins élevée qu'en 2019, où les moteurs avaient subi une panne majeure issue d'un problème de filtration de biogaz.

### Electricité

Les consommations électriques en 2020 sont de 68 628 €, en ligne avec la

consommation d'électricité constatée en 2019 (- 0,5% par rapport à 2019).

### **Assurances**

Le montant de la prime d'assurance de la police dommages-bris de machines s'élève à 78 880 € en 2020, en baisse de - 15% par rapport à 2019. Cette baisse est à mettre en lien avec les régularisations en 2019 concernant les années 2017 et 2018 pour environ 14 000 €.

A noter qu'un dossier de déclaration de sinistre a été ouvert avec l'assureur, suite à la panne des trois moteurs à fin 2019. Une expertise a été réalisée sur site par l'assureur en 2020. Le dossier assurantiel en vue de l'indemnisation du sinistre (perte d'exploitation et frais de réparation des moteurs) est actuellement en cours d'instruction par l'assureur.

### **Conduite et gestion administrative**

Les coûts de conduite (englobant principalement la masse salariale) directement affectés à La Crau Energies Vertes s'élèvent à 301 583 €. Ceux-ci se composent de 3 techniciens à temps plein et un quart-temps d'encadrement. S'ajoute à ce montant, celui de la gestion administrative pour 3% du chiffre d'affaires annuel réalisé (hors reprises de provisions GER et autres produits), afin de couvrir l'ensemble des fonctions supports (facturation, comptabilité, direction générale, suivi commercial et opérationnel). Pour 2020, la charge de gestion administrative s'élève à 109 063 €.

### **Dotations aux amortissements des immobilisations**

Les dotations aux amortissements 2020 s'élève à 684 111 €. La variation de ce poste par rapport à l'année dernière est due à l'amortissement complémentaire des immobilisations acquises sur la période (cf. § 3.4.1. Immobilisations), et à l'effet année pleine de l'amortissement des immobilisations acquises au cours de la période précédente.

### **Dotations aux provisions GER**

Aucune dotation aux provisions GER n'est enregistrée dans les comptes au 31.12.2020, suite au changement de méthode de comptabilisation des provisions GER (cf. § 4.1.5. Provision pour risques et charges).

**Le bénéfice d'exploitation s'élève à 1 289 810 €.**

**Le résultat financier est de - 127 316 €.**

Le résultat financier se compose des intérêts financiers pour le remboursement de la dette et du compte-courant vis-à-vis de Dalkia Biogaz (cf. § 4.3. Engagement à incidences financières).

**Le résultat exceptionnel est de 0 €.**

Pour rappel, le résultat exceptionnel 2019 de - 318 673 € était constitué de la charge exceptionnelle, qui correspondait à la sortie de la valeur nette comptable (VNC) des éléments d'actifs remplacés dans le cadre de la maintenance GER de 40 000 heures des moteurs. Cette VNC s'obtenait par déduction de la valeur brute des éléments d'actifs sortis qui s'élevait à 485 048 €, de l'amortissement cumulé à la date de la maintenance GER pour le montant de 166 376 €.

### Impôt sur les sociétés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la société La Crau Energies Vertes est intégrée au périmètre d'intégration fiscale d'EDF.

L'impôt sur les sociétés pour l'année 2020 est estimé à 325 498 €.

**Le résultat net de La Crau Energies Vertes s'élève pour l'exercice 2020 à 836 996 €.**

### Participation des salariés au capital

Au 31 décembre 2020, aucun salarié ne détient de participation au capital social.

*L'ensemble de ces éléments sont détaillés plus largement dans les annexes 1 à 4.*

## 4.3. Engagement à incidences financières

### Echéancier de remboursement

Sur la base d'un capital emprunté de 6 423 799 €, remboursable en 38 annuités à un taux de 3,80%, l'échéancier 2020 est le suivant :

Date Échéance	Capital initial	Annuité	dont intérêts	dont remboursement	Capital final
31/03/2020	3 549 994,22	203 147,01	34 099,67	169 047,34	3 380 946,88
30/06/2020	3 380 946,88	201 523,21	32 475,87	169 047,34	3 211 899,54
30/09/2020	3 211 899,54	200 238,45	31 191,11	169 047,34	3 042 852,20
31/12/2020	3 042 852,20	198 596,82	29 549,48	169 047,34	2 873 804,86

## 4.4. Relations financières avec la Métropole d'Aix Marseille Provence

### Redevance

Au terme de l'article 14 de la Convention du 24/01/2012, La Crau Energies Vertes doit payer annuellement à la Métropole d'Aix-Marseille Provence une redevance.

Compte tenu des termes de l'article 3 de l'avenant n°1 de ladite Convention, le montant de cette redevance s'est élevé à 182 000 € en 2020. Il est composé uniquement de la redevance annuelle minimale garantie (redevance fixe) à hauteur de 182 000 €.

Le détail du calcul de la redevance versée à la Métropole d'Aix-Marseille Provence pour l'année 2020, hors révision du coefficient L, est présenté en Annexe 5.

## 5. Mesures d'amélioration proposées par le délégataire

Il n'y a pas d'amélioration prévue en 2021.

# ANNEXES GENERALES

## **LISTE DES ANNEXES**

---

- N° 1 LIASSE FISCALE 2020
- N° 2 BALANCE GENERALE 2020
- N° 3 PLAQUETTE DES ETATS FINANCIERS 2020
- N° 4 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS 2020
- N° 5 REDEVANCE 2020

la crau energies vertes



La Crau Energies Vertes

2020

# Rapport annuel d'exploitation



**Sommaire**

Sommaire ..... 17

1 Synthèse de l'année 2020 ..... 18

    1.1 Données clés et principaux indicateurs ..... 18

    1.2 Exploitation de l'installation et performances ..... 19

        1.2.1 Valorisation du biogaz ..... 19

        1.2.2 Qualité du biogaz ..... 19

        1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation ..... 20

        1.2.4 Production d'énergie ..... 21

        1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique ..... 22

        1.2.6 Traitement du lixiviat ..... 22

        1.2.7 Volume de boues évacuées ..... 22

        1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz ..... 22

        1.2.9 Consommations électriques ..... 23

    1.3 Opérations de maintenance et réglages de réseau ..... 24

    1.4 Journal des travaux et entretiens réalisés en 2020 ..... 25

    1.5 Contrôles réglementaires en 2020 ..... 25

2 Perspectives pour 2021 ..... 26

3 Annexes ..... 27

    3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes ..... 27

    3.2 Annexe 2 : Bon de suivi de déchets ..... 28

## 1 Synthèse de l'année 2020

L'installation de valorisation du biogaz La Crau Energies Vertes a été raccordée au réseau ENEDIS le 21 mars 2014. L'exploitation de l'installation a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2014. L'année 2020 est donc la sixième année pleine en exploitation.

Données	2017	2018	2019	2020
Production d'électricité nette (MWh)	33.064	28.516	26.091	27.813
Production thermique (MWh <sub>th</sub> )	31.700	28.067	23.129	22.694
Volume valorisé (Nm <sup>3</sup> )	22.568.654	18.552.192	16.831.104	18.190.021
Taux moyen CH <sub>4</sub> (%)	35%	41%	42%	39%
Disponibilité globale (%)	96%	93%	88%	91%
Temps d'arrêts (h)	318	637	1 030	806
Efficacité énergétique - V (%)	85%	78%	74%	75%
Rendement global de l'installation (%)	82%	75%	70%	70%
Volume lixiviats traités (m <sup>3</sup> )	6821	3409	7091	6462
Quantité de boues évacuées (tonnes)	39,5	29,32	33,64	18,8
Consommation soutirage (MWh)	1111	908	926	846

### 1.1 Données clés et principaux indicateurs

Ces données concernent l'exploitation du site sur l'ensemble de l'année 2020 :

- Volume de biogaz valorisé : **18 190 021 Nm<sup>3</sup>**
- Taux de CH<sub>4</sub> moyen : **39%**
- Energie électrique nette : **27 813 MWh<sub>élec</sub>** soit l'équivalent de 2 280 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées et la consommation électrique de 11 962 habitants
- Energie thermique produite estimée : **22 694 MWh<sub>th</sub>** soit l'équivalent de la consommation annuelle en chaleur de 1 759 foyers.
- Volume de lixiviats traités : **6 462 m<sup>3</sup>**
- Quantité de boues évacuées : **18,8 tonnes**
- Consommation de l'installation : **846 MWh<sub>élec</sub>** (soutirage) et **19 MWh<sub>élec</sub>** (auto-consommation).
- Disponibilité de l'installation : **91%** (arrêts ENEDIS inclus).
- Disponibilité moyenne de fonctionnement des modules Nucléos : **93%\***
- Rendement de l'installation : **70%**

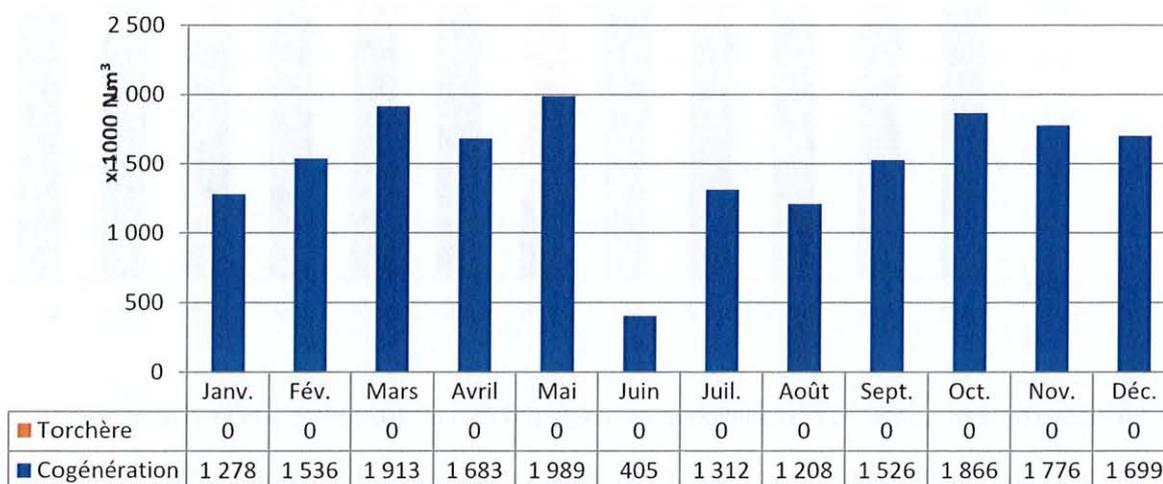
\*La disponibilité des modules Nucléos est estimée sur la base des temps de marche des ventilateurs.

## 1.2 Exploitation de l'installation et performances

### 1.2.1 Valorisation du biogaz

Au total, en 2020, l'installation a valorisé près de 18 190 021 Nm<sup>3</sup> de biogaz. Le graphe suivant montre les quantités valorisées et torchées mensuellement :

**Volumes de biogaz valorisé (en kNm<sup>3</sup>)**



### 1.2.2 Qualité du biogaz

Le graphe suivant trace les évolutions des taux de CH<sub>4</sub> à partir des mesures continues de l'analyseur de biogaz en ligne.

**Evolution du taux de CH<sub>4</sub>**

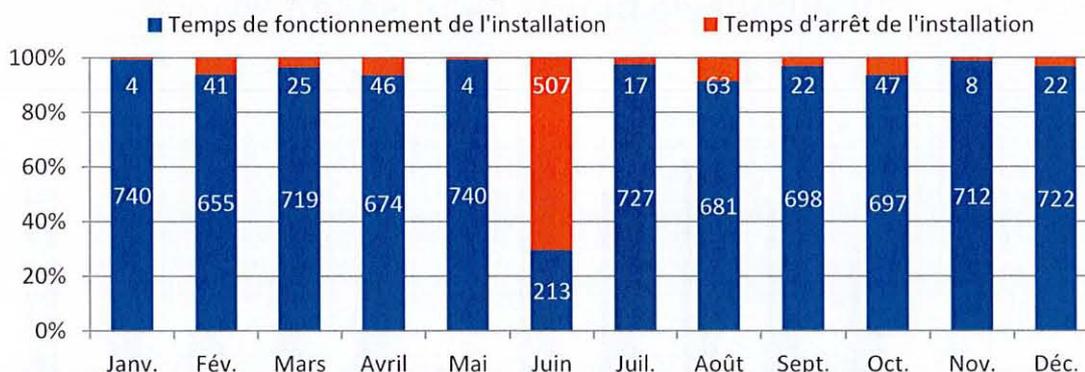


Sur l'année 2020, le taux de CH<sub>4</sub> moyen s'élève à 39%. Ce qui correspond à une descente de 3 points par rapport à l'année 2019.

### 1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation

La production d'électricité de l'installation dépend de la disponibilité de celle-ci tout au long de l'année :

#### Disponibilité globale de l'installation



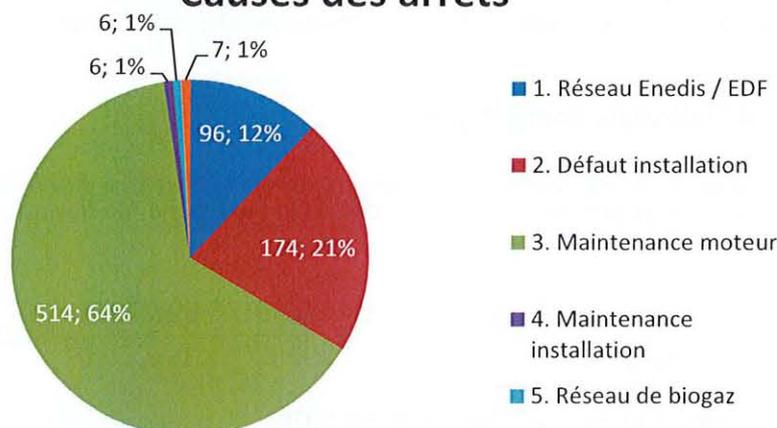
La disponibilité moyenne de l'installation a augmenté (90,8%) en 2020 malgré le long arrêt en juin.

Les principaux arrêts se sont déroulés durant le mois de juin dû aux pannes des trois moteurs suite à un relargage exceptionnel de siloxanes par la filtration du biogaz. Cet épisode fut un cas de force majeure représentant l'arrêt le plus long de l'installation en 2020 comme le montre le schéma suivant. Ces pannes des moteurs ont provoqué des maintenances de type 20 000 heures non planifiées pour redémarrer les trois moteurs.

Heures d'arrêt de fonctionnement	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	Sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
Heures de fonctionnement	740	655	719	674	740	213	727	681	698	697	712	722	7 978
Heures d'arrêt	4	41	25	46	4	507	17	63	22	47	8	22	806
Causes des arrêts	Dont												8 784
1. Réseau Enedis / EDF	0	1	18	0	2	0	13	10	10	27	5	11	96
2. Défaut installation	3	39	1	42	2	0	0	53	8	13	1	14	174
3. Maintenance moteur	0	0	0	5	1	507	0	1	0	0	0	0	514
4. Maintenance installation	0	2	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	6
5. Réseau de biogaz	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
6. Force majeure / climatique	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	7

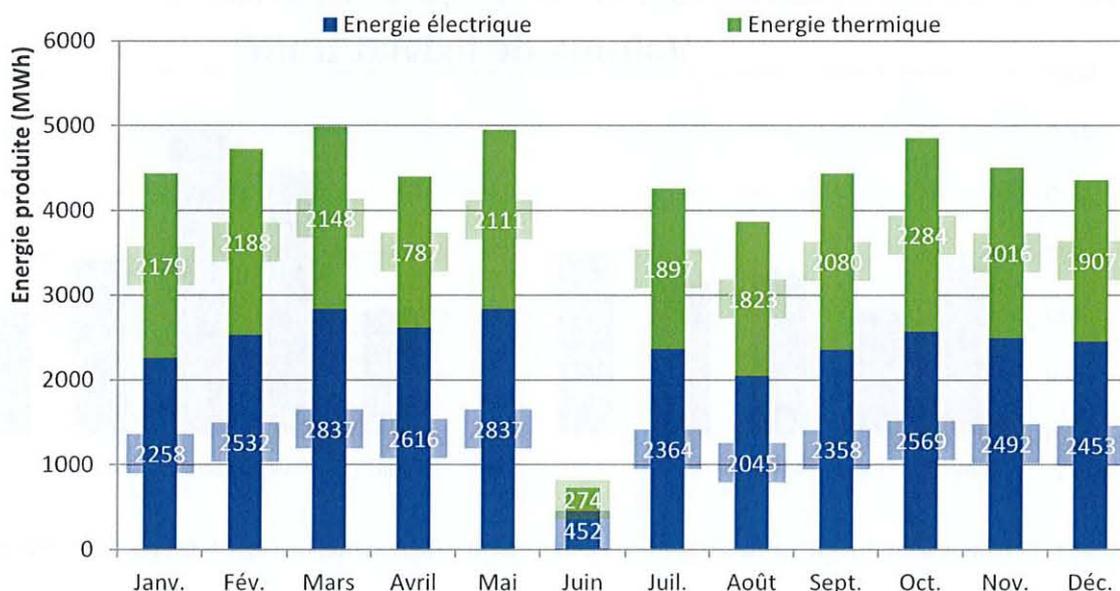
La répartition des origines des arrêts est la suivante (en heures d'arrêt et pourcentage) :

### Causes des arrêts



#### 1.2.4 Production d'énergie

### Production énergétique



En 2020, **27 813 MWh<sub>élec</sub>** nets ont été injectés sur le réseau Enedis. En revanche, **28 106 MWh<sub>élec</sub>** bruts ont été produits par les 3 moteurs fonctionnant à pleine charge.

Le rendement global des moteurs sur la période d'exploitation est de 40%.

$$\eta_{\text{électrique net}} = \frac{\text{Energie électrique produite brute}}{\text{Volume valorisé CH}_4 \times 9,92 \text{ kWh/m}^3\text{CH}_4} = \frac{28\,106\,000}{7\,047\,146 \times 9,92} = 40,2\%$$

D'autre part, **22 694 MWh<sub>th</sub>** ont été valorisés dans les 12 modules Nucléos et ont permis d'évaporer près de **6 462 m<sup>3</sup>** de lixiviats. Par rapport à 2019, la diminution du volume de lixiviats traités s'explique par la baisse d'énergie thermique valorisée au profit de l'augmentation d'énergie électrique injectée sur le réseau Enedis.

La baisse de production, lors de mois de juin, s'explique principalement par les pannes de moteurs suite au relargage de siloxanes dans ceux-ci et les maintenances faites suite à ces problèmes.

### 1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique

Le montant de la prime à l'efficacité énergétique se calcule en fonction du coefficient V suivant. Ce coefficient V est calculé pour la saison contractuelle de la plateforme (du novembre 2019 à novembre 2020) :

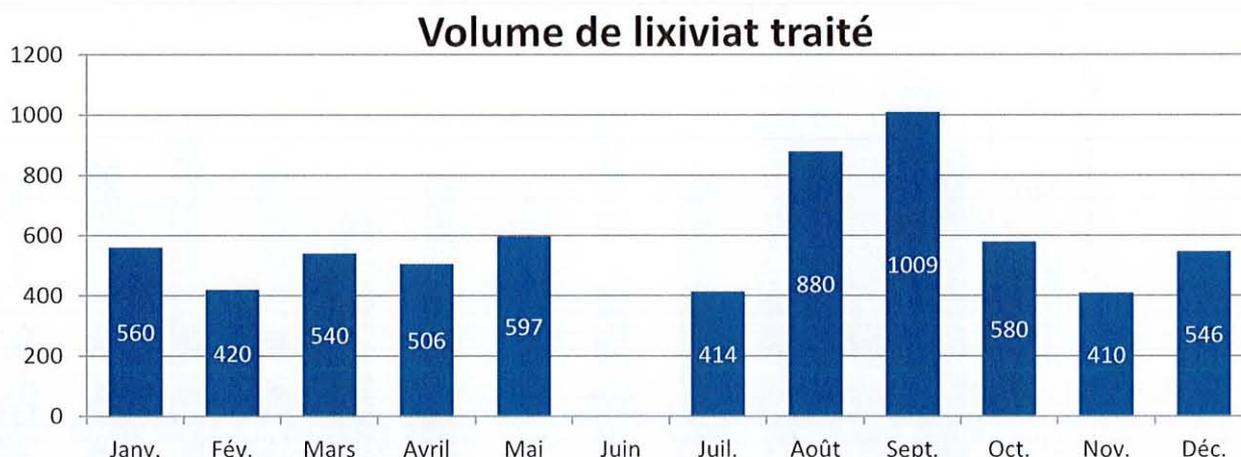
$$V = \frac{E_{elec} + E_{th}}{E_{primaire} \times 0,97} = \frac{29\,956\,309 + 20\,893\,933}{63\,896\,277 \times 0,97} = 82,04\%$$

La régularisation annuelle a eu lieu le 1er novembre 2020.

L'objectif pour obtenir la prime maximale du V est fixé pour ce contrat à 70%. L'efficacité énergétique maximale de l'installation est donc atteinte.

### 1.2.6 Traitement du lixiviat

Sur toute l'année 2020, 6 462 m<sup>3</sup> de lixiviats ont été traités par les modules Nucléos.



L'absence du traitement de lixiviats en juin est liée à l'arrêt exceptionnel de la plateforme de valorisation.

L'objectif fixé à la fin de l'année 2019 pour l'année 2020 n'a pas été atteint (7 000 m<sup>3</sup>).

### 1.2.7 Volume de boues évacuées

Lors de l'année 2020, 18,8 tonnes de boues ont été évacuées par les curages de cuvons à lots et les nettoyages des modules Nucléos. Voir Annexe 2.

### 1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz

Dix cuves de charbon actif ont été remplacées en 2020 aux dates suivantes (5 dans la ligne A et 5 dans la ligne B) :

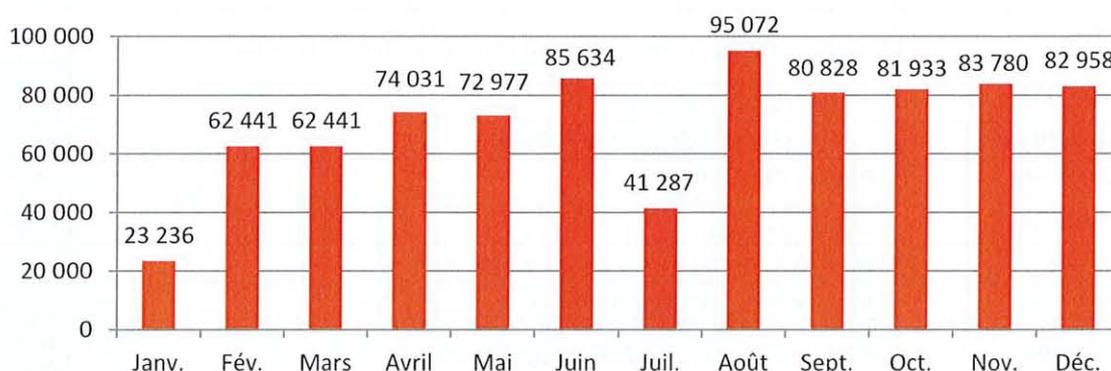
- Ligne A :
  - Le 03/03/2020 / Le 09/06/2020 / Le 25/08/2020 / Le 29/10/2020 / Le 22/12/2020
- Ligne B :
  - Le 04/03/2020 / Le 09/06/2020 / Le 25/08/2020 / Le 20/10/2020 / Le 22/12/2020

### 1.2.9 Consommations électriques

D'après les relevés et les factures ENEDIS, l'installation a consommé **846 MWh<sub>élec</sub>** en Tarif Vert Soutirage (la quasi-totalité des équipements électriques).

en MWh<sub>élec</sub>

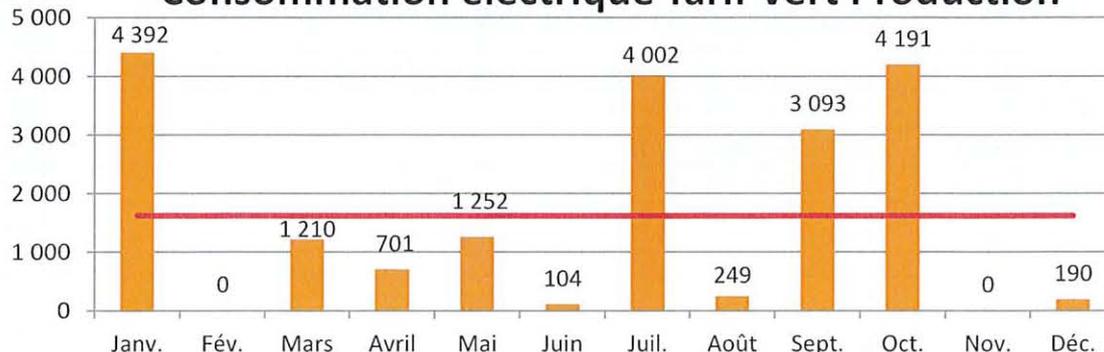
#### Consommation électrique Tarif Vert Soutirage



D'autre part, un peu plus de **19 MWh<sub>élec</sub>** du Tarif Vert Production ont été consommés pour les redémarrages de l'installation lorsque l'installation était à l'arrêt. La consommation mensuelle est plus importante sur les mois comptant beaucoup d'arrêts.

en kWh<sub>élec</sub>

#### Consommation électrique Tarif Vert Production



### 1.3 Opérations de maintenance et réglages de réseau

Date	Maintenances et réglages réseau	Type
6 Janvier 2020	Travaux curatifs sur le réseau de biogaz	Réseau Biogaz
7 Janvier 2020	Vérifications trappes désenfumage par Desautel	Maintenance
22 Janvier 2020	Visite préventive analyseur biogaz Kelma par Sécauto	Maintenance
5 Février 2020	Mise en service du DEIE	Maintenance
Février 2020	Travaux sur réseau de biogaz	Maintenance
3 Mars 2020	Remplacement de la cuve à la Ligne A	Maintenance
4 Mars 2020	Remplacement de la cuve à la Ligne B	Maintenance
20 Mars 2020	Remplacement ventilo module 8A Nucleos	Maintenance
23 Mars 2020	Remplacement switch armoire commande	Maintenance
31 Mars 2020	Remplacement Vanne VM735 Cuvon A Lot sortie Pompe B Lixiviats	Traitement des lixiviats
8 Avril 2020	Envoie du circulateur en atelier pour révision et remplacement du même.	Traitement des lixiviats
21 Avril 2020	Pose fibre optique (INEO)	Maintenance
23 Avril 2020	VP thermographie et électrique (SOCOTEC)	Vérifications
24 Avril 2020	VP Palans (SOCOTEC)	Vérifications
28 Avril 2020	Pose sècheur d'air compresseur ligne de commande électrovannes d'ouverture alimentation Nucléos	Maintenance
4 Mai 2020	Réhausse compresseur commandes EV nucléos	Maintenance
12 Mai 2020	Remplacement éclairage plateforme basse	Maintenance
26 Mai 2020	Remplacement moteur ventilateur Nucléos module 9A	Traitement des lixiviats
27 Mai 2020	Intervention INEO pour remplacement câbles alimentation armoire nucléos	Maintenance
29 Mai 2020	Remise en service de la pompe lagune	Traitement des lixiviats
11 Aout 2020	Nettoyage échangeur gaz/eau. Colmatage important des échangeur à tubes	Maintenance
17 Aout 2020	Remplacement onduleur armoire supervision	Maintenance
20 Aout 2020	Pompage et curage fosse à jus et cuvon de stockage lixiviats. Curage gravitaires modules Nucléos retour lixiviats par société TEP	Traitement des lixiviats
21 Aout 2020	Nettoyage pot à condensats sorties échangeurs et nettoyage capteurs de niveaux	Maintenance
25 Aout 2020	Remplacement cuve filtration	Maintenance
1 Septembre 2020	Nettoyage échangeurs gaz	Maintenance
8 Septembre 2020	Nettoyage et contrôle vanne de condensats (VE810)	Maintenance
10 Novembre 2020	Modification évacuation gravitaire ligne nucléos	Traitement des lixiviats
24 Novembre 2020	Réparation soudure sur ligne aspiration nucléos	Traitement des lixiviats
Hebdomadaire	Réglage du réseau	Maintenance
30 décembre 2020	Vérification périodique centrale incendie	Vérifications
Hebdomadaire	Réglage réseau et maintenance sur module nucleos	Traitement des lixiviats

## 1.4 Journal des travaux et entretiens réalisés en 2020

Date	Maintenances et réglages réseau	Type
6 Janvier 2020	Maintenance 40kh du GM1	Moteur
11 Février 2020	Analyse de rejets GM2	Moteur
12 Février 2020	Analyse de rejets GM2	Moteur
9 Mars 2020	Analyses rejets GM1	Moteur
10 Mars 2020	Analyses rejets GM1 et GM3	Moteur
8 Avril 2020	Echangeur fumées GM1 hors service. Remplacement	Moteur
15 Mai 2020	Calorifugeage échangeur fumées GM1 et reprise calorifuges partiels sur échangeur moteurs 2 et 3	Moteur
4 Aout 2020	Remplacement boitiers safi sur cylindrées 17/18 - 19/20 sur GM2	Moteur
12 Aout 2020	Intervention Clarke Energy pour modification des seuils températures paliers alternateurs moteurs	Moteur
8 Septembre 2020	Remplacement cartes automatisme (relais pickup SAFI) sans armoire compartiment moteur Jenbacher	Moteur
15 Septembre 2020	Remplacement culasse cylindrée 11 (GM2)	Moteur
23 Septembre 2020	Mise en service analyseur de siloxanes Chemlys	Moteur
30 Septembre 2020	Reprise soudures faisceaux échangeur fumées sur GM3	Moteur
9 Novembre 2020	Maintenance GM3 type 2000h	Moteur
23 Novembre 2020	Remplacement culasse n° 20 sur moteur 1	Moteur
7 décembre 2020	Maintenance type 2000 heures sur moteur	Moteur

## 1.5 Contrôles réglementaires en 2020

Le tableau suivant détaille les contrôles effectués sur l'installation en 2020 :

Domaine	Vérification	Etat / Date de vérification	Intervenant	Rapport reçu	Conforme	Observations
SÉCURITÉ	Thermographie	23/04/2020	SOCOTEC	Oui	Non*	[*] Non-conformité levée
ENVIRONNEMENT	Analyse Rejets Moteur	11/02/2020	SOCOTEC	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique Electrique	23/04/2020	SOCOTEC	Oui	Non*	6 Non-conformités en cours de traitement
ENVIRONNEMENT	Analyse biogaz	08/01/2020	SGS	Oui	-	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique palans	29/09/2020	SOCOTEC	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Extincteurs & RIA	15/12/2020	SICLI	Oui	Oui	VP annuelle
ENVIRONNEMENT	Analyse Rejets Torchère	NON RÉALISÉ	NA	NA	NA	Fonctionnement torchère <1000h
SÉCURITÉ	Centrale détection Gaz	14/10/2020	ADS	Non	-	
SÉCURITÉ	Centrale détection Incendie	18/12/2020	CHUBB	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Trappes désenfumage	16/11/2020	SICLI	Oui	Oui	
HYGIENE	Dératisation		-	NA	NA	Trimestrielle
SÉCURITÉ	Détection Gaz surpresseur & compresseur	14/10/2020	ADS	Oui	-	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique Foudre	19/06/2020	SOCOTEC	Non		

L'ensemble des Non-Conformités ont été levées par le personnel de La Crau Energies Vertes.

## 2 Perspectives pour 2021

L'objectif principal pour La Crau Energies Vertes pour l'année 2021 est de respecter la politique sécurité et environnement ainsi que l'ambition ZERO Accident.

Concernant l'aspect opérationnel, La Crau Energies Vertes visera une **production annuelle de 28 GWh**.

La Crau Energies Vertes visera un volume de 6 000 m<sup>3</sup> de lixiviats traités en 2021.

### 3 Annexes

#### 3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes



Attestation d'assurance  
de responsabilité civile  
Police n° 086 932 480

La Société Allianz IARD certifie que :

EDF SA  
22/30 Avenue de Wagram  
75382 PARIS Cedex 08

A souscrit pour le compte de sa filiale :

**LACRAU ENERGIES VERTES**  
Tour Franklin - La Défense 8  
92042 Paris La Défense Cedex  
France

le contrat n° 086 932 480 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités couvertes au contrat.

**MONTANT DES GARANTIES**

Responsabilité civile Exploitation /Après Livraison /Réception/Professionnelle (limites combinées)	
Tous dommages confondus : corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non	1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que les montants de garanties indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat. Les montants de garanties ainsi accordés, par sinistre ou par sinistre et par année d'assurance, constituent l'engagement maximum de l'assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré.

La présente attestation est valable pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

La présente attestation, qui ne peut engager l'assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'auprès d'assureurs agréés dans la nation considérée.

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la compagnie est réputée non écrite.

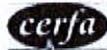
Fait à Puteaux, le 18/06/2020

Pour la compagnie,

**Allianz IARD**  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Société anonyme au capital de 991.967.200 euros  
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051  
92076 Paris La Défense cedex  
542 110 291 RCS Nanterre

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 991.967.200 euros -  
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense- 542 110 291 RCS Nanterre - TVA : FR76 542 110 291

3.2 Annexe 2 : Bon de suivi de déchets



Formulaire CERFA n° 12571\*01

H 2008214486

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005  
Arrêté du 29 juillet 2005

**Bordereau de suivi des déchets**

1/1

<p><b>Bordereau n° :</b> 21 / AM / D1665 21</p> <p><b>1. Émetteur du bordereau</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)</p> <p><input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : NOM : DALKIA/ LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse : LIEU DFT LES GADOUES 13 310 ST MARTIN DE CRAU Tél. : 06.68.29.52.56 Fax : Mél : Personne à contacter : M. CAMPILLO</p>		<p><b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b></p> <p>Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET 4 8 2  5 2 5  4 6 9  2 0 0 1  8  NOM : SOLAMAT Adresse : Fos sur mer Tél. : 04.42.87.72.10 Fax : 04.42.87.63.59 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : 16032424 Opération d'élimination / valorisation prévue (Code D/R) : R13</p>
<p><b>3. Dénomination du déchet</b></p> <p>Rubrique déchet : 1017 1011 1011 Consistance : solide <input type="checkbox"/> liquide <input checked="" type="checkbox"/> gazeux <input type="checkbox"/> Dénomination usuelle : LIXIVIATS</p>		
<p><b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b></p> <p>NON SOUMIS A L'ADR</p>		
<p><b>5. Conditionnement:</b> <input type="checkbox"/> benne <input checked="" type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) : Nombre de colis :</p>		
<p><b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 19 tonne(s)</p>		
<p><b>7. Négociant (le cas échéant)</b></p> <p>N° SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] NOM : Adresse : Récépissé n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>		
<p>- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -</p>		
<p><b>8. Collecteur-transporteur</b></p> <p>N° SIREN : 0 5 4  8 0 2  1 4 5  NOM : TRANSPORTS ET ENTRETIEN PHOCEEN Adresse : 10, rue Charles TELLIER 13014 MARSEILLE Tél. : 04.91.57.94.46 Fax : 04.91.57.94.78 Mél : jerome.leriche@eauxdemarseille.fr Personne à contacter : J. LERICHE Récépissé n° : 2016-011TD Département : 13 Limite de validité : 11/02/2021 Mode de transport : ROUTE Date de prise en charge : 22/08/20 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>		
<p>- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -</p>		
<p><b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b></p> <p>Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. Signature et cachet : NOM : Date :</p>		
<p>- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -</p>		
<p><b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b></p> <p>N° SIRET : 4452549210026 NOM : SOLAMAT Fos sur Mer ADRESSE : Route du Quai M'érax 13210 FOS-SUR-MER Personne à contacter : Mme Corinne RAMONDORDES Signature et cachet : Quantité réellement présentée : 18,800 tonne(s) Date de présentation : 21/08/2020 L'accepte <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Motif de refus : Signature : JT p.o. Mme Corinne RAMONDORDES Date : 21/08/2020 SOLAMAT-MEREX Siège social Montée des pins - 3350057 33655 RODGNAE CEDEX Tél. 04.42.87.72.10 Fax 04.42.87.63.59 Siret : 445 254 921 0018 - APE 3822Z</p>	<p><b>11. Réalisation de l'opération :</b></p> <p>Code D/R : D10 Description : Incinération à terre Je soussigné(a) certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : JT p.o. Mme Corinne RAMONDORDES Signature et cachet : Date : 21/08/2020 Mouvement : M2008214486 / 371627 BSD : 211AMDM6652T CAP : 16032424 Siret : 445 254 921 0018 - APE 3822Z</p>	
<p><b>12. Destination ultérieure prévue (dans le cadre d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA N° 12571*01).</b></p> <p>Traitement prévu (code D/R) : Personne à contacter : N° SIRET : Tél : NOM : Mél : Adresse : Fax :</p>		

LA CRAU ENERGIES VERTES - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31.12.2020

Immobilisation	Date de mise en service	Désignation de l'immobilisation	Valeur Brute Acquisse au 31/12/2020	Amortissement cumulé au 31/12/2020	Valeur Nette Comptable au 31/12/2020	Devise
21514000	21/03/2014	RG CONSULTANT - Foudre - FR058	1 400,00	-633,00	767,00	EUR
21514001	21/03/2014	ERDF - PTF FR058 - 100%	3 310,00	-1 497,00	1 813,00	EUR
21514002	21/03/2014	VEOLIA - GRS VALTECH - FR058 - 30%	129 230,69	-58 416,69	70 814,00	EUR
21514003	21/03/2014	AEROE - FR058 - 20% + 20%	18 800,00	-8 499,00	10 301,00	EUR
21514004	21/03/2014	CLARKE ENERGY - FR058 - GM1 GM2 GM3	2 122 278,23	-959 326,23	1 162 952,00	EUR
21514005	21/03/2014	AEROE - FR058 - 20%	175 200,00	-79 195,00	96 005,00	EUR
21514006	21/03/2014	DISTRAME - FR058	7 549,03	-3 413,03	4 136,00	EUR
21514007	21/03/2014	VEOLIA - GRS VALTECH - 30% - FR058	129 230,69	-58 416,69	70 814,00	EUR
21514008	21/03/2014	VEOLIA - GRS LATECH - FR058	1 143,65	-517,65	626,00	EUR
21514009	21/03/2014	EDF - ETUDES - FR058	3 000,00	-1 356,00	1 644,00	EUR
21514010	21/03/2014	VEOLIA - ACPTE 20%	86 153,79	-38 943,79	47 210,00	EUR
21514011	21/03/2014	VEOLIA - REDEVANCE 11/2012 - FR058	4 304,50	-1 945,50	2 359,00	EUR
21514012	21/03/2014	STANISLAS MANDELKERN - FR058	12 578,73	-5 686,73	6 892,00	EUR
21514013	21/03/2014	BCTG - VERDESIS / LA CRAU	3 035,00	-1 373,00	1 662,00	EUR
21514014	21/03/2014	VF - REA & EXPL 2012 - FR058	96 364,00	-43 560,00	52 804,00	EUR
21514015	21/03/2014	TEMPS INTERNE 2011	40 978,00	-18 523,00	22 455,00	EUR
21514016	21/03/2014	VF - CO#TS STRUCTURE 2012	335 154,00	-151 499,00	183 655,00	EUR
21514017	21/03/2014	VEOLIA -23/10/12 -22/07/13- FR058	42 638,85	-19 273,85	23 365,00	EUR
21514018	21/03/2014	AEROE - 1 047 696*10% - FR058	87 600,00	-39 597,00	48 003,00	EUR
21514019	21/03/2014	AEROE - 20%*56 212 - FR058	28 200,00	-12 747,00	15 453,00	EUR
21514020	21/03/2014	VEOLIA - FR058	40 800,00	-18 443,00	22 357,00	EUR
21514021	21/03/2014	BRIEF&NOUS - PANNEAU - FR058	550,00	-249,00	301,00	EUR
21514022	21/03/2014	GRS VALTECH - ACPTE SUP TRAV. - FR058	60 054,00	-27 146,00	32 908,00	EUR
21514023	21/03/2014	GRS VALTECH - +VALUE POSTE - FR058	14 994,08	-6 778,08	8 216,00	EUR
21514024	21/03/2014	GRS VALTECH - 1CONTR 2E TRAN. FR058	14 171,00	-6 406,00	7 765,00	EUR
21514025	21/03/2014	GRS VALTECH - 2CONTR 1E TRAN. FR058	28 500,00	-12 883,00	15 617,00	EUR
21514026	21/03/2014	GRS VALTECH - CHANGE PIECES - FR058	4 881,53	-2 207,53	2 674,00	EUR
21514027	21/03/2014	GRS VALT- MAINT. 60613 -51213-FR058	19 587,00	-8 854,00	10 733,00	EUR
21514028	21/03/2014	UCMA - REGISTRE DELTA - FR058	1 460,00	-661,00	799,00	EUR
21514029	21/03/2014	SELARL ACTHEMIS - HUISSIER - FR058	332,84	-150,84	182,00	EUR
21514030	21/03/2014	KELMA - 30% - FR058	8 394,59	-3 794,59	4 600,00	EUR
21514031	21/03/2014	GEURTS - FR058	11 100,00	-5 017,00	6 083,00	EUR
21514032	21/03/2014	FERBECK-CHEMINEE MULTICON. - FR058	23 623,00	-10 678,00	12 945,00	EUR
21514033	21/03/2014	RELLE/TONNFORT - FR058	1 880,00	-850,00	1 030,00	EUR
21514034	21/03/2014	UCMA - REGISTRE DELTA - FR058	5 840,00	-2 640,00	3 200,00	EUR
21514035	21/03/2014	KSB - 20% CDE - FR058	2 114,00	-956,00	1 158,00	EUR
21514036	21/03/2014	AU FIL DE L'EAU-LOC. FONTAINE- FR58	178,90	-80,90	98,00	EUR
21514037	21/03/2014	OPSIA - ALIMETRIQUE - FR058	810,00	-366,00	444,00	EUR
21514038	21/03/2014	DEKRA - MISSION COORD. CPS - FR058	800,00	-362,00	438,00	EUR
21514039	21/03/2014	RG CONSULTANT - FR058	1 750,00	-791,00	959,00	EUR
21514040	21/03/2014	DEKRA - VERIF. INSTAL ELEC. - FR058	320,00	-145,00	175,00	EUR
21514041	21/03/2014	REXEL - MATERIEL - FR058	1 174,56	-531,56	643,00	EUR
21514042	21/03/2014	A.D.S - DETECTEUR PORTATITF - FR058	750,00	-339,00	411,00	EUR
21514043	21/03/2014	LYRECO - FOURNITURES - FR058	385,02	-174,02	211,00	EUR
21514044	21/03/2014	ONET SERVICES - NETTOYAGE - FR058	2 302,75	-1 041,75	1 261,00	EUR
21514045	21/03/2014	DESAUTEL - EXTINCTEURS - FR058	283,58	-128,58	155,00	EUR
21514046	21/03/2014	REVEL FOS - LOCATION GRUE - FR058	4 200,00	-1 899,00	2 301,00	EUR
21514047	21/03/2014	GRS VALTECH - TORCHERES & R - FR058	26 099,78	-11 797,78	14 302,00	EUR
21514048	21/03/2014	FRANCE MANUTENTION - FR058	1 009,00	-457,00	552,00	EUR
21514049	21/03/2014	KSB - ACPTE 30% (13.492#) - FR058	4 047,60	-1 829,60	2 218,00	EUR
21514050	21/03/2014	AEROE - FR058 - 10%	87 600,00	-39 597,00	48 003,00	EUR
21514051	21/03/2014	GERAL - 20% - FR058	30 002,60	-13 562,60	16 440,00	EUR
21514052	21/03/2014	DEKRA - COORDINATION CPS - FR058	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514053	21/03/2014	CONTINENTAL INDUSTRIE - FR058	37 300,00	-16 861,00	20 439,00	EUR
21514054	21/03/2014	BUNGECO - CONTAINER - FR058	4 200,00	-1 899,00	2 301,00	EUR
21514055	21/03/2014	REXEL - FR058	190,80	-86,80	104,00	EUR
21514056	21/03/2014	VERSCHOORE - TUYAUTERIE - FR058	23 676,40	-10 703,40	12 973,00	EUR
21514057	21/03/2014	EBI AGROCUV - FAP - FR058	3 183,00	-1 440,00	1 743,00	EUR
21514058	21/03/2014	KELMA - FR058 - 70%	19 587,36	-8 854,36	10 733,00	EUR
21514059	21/03/2014	LA ROBINETTERIE INDUSTRIELLE -FR058	627,00	-284,00	343,00	EUR
21514060	21/03/2014	GERAL - FR058	15 400,00	-6 962,00	8 438,00	EUR
21514061	21/03/2014	FG INOX - FR058	2 695,41	-1 218,41	1 477,00	EUR
21514062	21/03/2014	SAMSON REGULATION - FR058	5 823,24	-2 633,24	3 190,00	EUR
21514063	21/03/2014	FG INOX - FR058	1 087,73	-491,73	596,00	EUR
21514064	21/03/2014	FG INOX - FR058	2 079,27	-940,27	1 139,00	EUR
21514065	21/03/2014	FG INOX - FR058	871,04	-395,04	476,00	EUR
21514066	21/03/2014	GEURTS - FR058 - 70%	25 900,00	-11 708,00	14 192,00	EUR
21514067	21/03/2014	EBI AGROCUV - FR058	75 450,00	-34 105,00	41 345,00	EUR
21514068	21/03/2014	FG INOX - FR058	4 573,07	-2 067,07	2 506,00	EUR
21514069	21/03/2014	GERAL - FR058 - 10%	15 001,30	-6 782,30	8 219,00	EUR
21514070	21/03/2014	ENDRESS+HAUSEUR CALCULATEUR 1VOIE	1 631,55	-737,55	894,00	EUR
21514071	21/03/2014	FG INOX - FR058	768,90	-347,90	421,00	EUR
21514072	21/03/2014	GDF CABLAGE - RACCORDEMENT	40 950,00	-18 510,00	22 440,00	EUR
21514073	21/03/2014	FG INOX - FR058	282,60	-127,60	155,00	EUR
21514074	21/03/2014	FG INOX - FR058	6 181,59	-2 795,59	3 386,00	EUR
21514075	21/03/2014	ENDRESS+HAUSER - FR058	906,80	-410,80	496,00	EUR
21514076	21/03/2014	ATLANTIC GUILLOT AC MATERIEL	6 850,96	-3 096,96	3 754,00	EUR
21514077	21/03/2014	ORBINOX	10 780,00	-4 873,00	5 907,00	EUR
21514078	21/03/2014	ENDRESS+HAUSER CALCULATEUR 3 VOIES	2 131,55	-964,55	1 167,00	EUR
21514079	21/03/2014	FERBECK ACOMPTE 20% travaux la crau	23 623,00	-10 678,00	12 945,00	EUR
21514080	21/03/2014	KSB TRAVAUX	9 444,40	-4 269,40	5 175,00	EUR
21514081	21/03/2014	ONET NETTOYAGE ET TRAITEMENT DECHET	1 711,90	-774,90	937,00	EUR
21514082	21/03/2014	EBI AGROCUV - FR058	7 787,00	-3 521,00	4 266,00	EUR
21514083	21/03/2014	DESAUTEL FR058	15 500,00	-7 007,00	8 493,00	EUR

21514084	21/03/2014	GEMU DU 29/11/13 FR058	1 368,32	-619,32	749,00	EUR
21514085	21/03/2014	GEMU DU 29/11/13 FR058	4 913,68	-2 221,68	2 692,00	EUR
21514086	21/03/2014	GEMU DU 29/11/13 FR058	1 561,51	-706,51	855,00	EUR
21514087	21/03/2014	GEMU DU 29/11/13 FR058	5 165,85	-2 335,85	2 830,00	EUR
21514088	21/03/2014	GEMU DU 29/11/13 FR058	7 276,79	-3 289,79	3 987,00	EUR
21514089	21/03/2014	GEMU DU 29/11/13 FR058	1 552,41	-702,41	850,00	EUR
21514090	21/03/2014	AQUIRO FR058	849,11	-384,11	465,00	EUR
21514091	21/03/2014	REVEL FOS FR058	840,00	-380,00	460,00	EUR
21514092	21/03/2014	VALPES - UNITE LA CRAU	850,31	-384,31	466,00	EUR
21514093	21/03/2014	AEROE - 10% plans execution	87 600,00	-39 597,00	48 003,00	EUR
21514094	21/03/2014	STRUCTURAFER - ACPTÉ - 30%	5 130,00	-2 319,00	2 811,00	EUR
21514095	21/03/2014	GERAL ACOMPTE AVANCEMENT CHANTIER	90 007,80	-40 686,80	49 321,00	EUR
21514096	21/03/2014	VERLINDE LIGNE D'ALIMENTATION	33 414,06	-15 104,06	18 310,00	EUR
21514097	21/03/2014	SENSUS AC MATERIEL	7 107,00	-3 213,00	3 894,00	EUR
21514098	21/03/2014	GERAL ANALYSE FONCTIONELLE	23 100,00	-10 442,00	12 658,00	EUR
21514099	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	3 500,00	-1 583,00	1 917,00	EUR
21514100	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	229 651,88	-103 809,88	125 842,00	EUR
21514101	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	2 849,70	-1 287,70	1 562,00	EUR
21514102	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	22 379,22	-10 116,22	12 263,00	EUR
21514103	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	33 994,62	-15 367,62	18 627,00	EUR
21514104	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	10 301,40	-4 656,40	5 645,00	EUR
21514105	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	1 711,00	-774,00	937,00	EUR
21514106	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	16 478,70	-7 449,70	9 029,00	EUR
21514107	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	1 416,00	-641,00	775,00	EUR
21514108	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	6 018,00	-2 721,00	3 297,00	EUR
21514109	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	1 132,80	-512,80	620,00	EUR
21514110	21/03/2014	MATTEI VGC 55S LV2.0	120 650,00	-54 538,00	66 112,00	EUR
21514111	21/03/2014	AEROE 12 MODULES NUCLEOS	8 500,00	-3 843,00	4 657,00	EUR
21514112	21/03/2014	STRUCTURAFER - ACPTÉ - 20%	3 420,00	-1 546,00	1 874,00	EUR
21514113	21/03/2014	GEMU AC VALVE	135,66	-62,66	73,00	EUR
21514114	21/03/2014	PROQUAI KIT DE MOTORISATION	2 371,50	-1 072,50	1 299,00	EUR
21514115	21/03/2014	ENDRESS HAUSER	1 600,00	-724,00	876,00	EUR
21514116	21/03/2014	ISOLETANCHE FR058	15 584,00	-7 044,00	8 540,00	EUR
21514117	21/03/2014	SAMSON REGULATION FR058	5 823,24	-2 633,24	3 190,00	EUR
21514118	21/03/2014	EBI AGROCUV - FR058	50 300,00	-22 738,00	27 562,00	EUR
21514119	21/03/2014	VERSCHOORE CONSTRUCTION 12 CUVES	60 000,00	-27 122,00	32 878,00	EUR
21514120	21/03/2014	FGINOX FR058	1 526,38	-690,38	836,00	EUR
21514121	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	351 175,08	-158 741,08	192 434,00	EUR
21514122	21/03/2014	DESAUTEL FR058	289,04	-131,04	158,00	EUR
21514123	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	3 200,00	-1 447,00	1 753,00	EUR
21514124	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTION FR058	1 847,88	-835,88	1 012,00	EUR
21514125	21/03/2014	LAVENDON FR058	2 773,50	-1 253,50	1 520,00	EUR
21514126	21/03/2014	ONET NETTOYAGE FR058	610,00	-276,00	334,00	EUR
21514127	21/03/2014	REVEL FOS FR058	297,50	-134,50	163,00	EUR
21514128	21/03/2014	REVEL FOS FR058	740,00	-335,00	405,00	EUR
21514129	21/03/2014	REVEL FOS FR058	700,00	-317,00	383,00	EUR
21514130	21/03/2014	REVEL FOS FR058	617,50	-279,50	338,00	EUR
21514131	21/03/2014	REVEL FOS FR058	420,00	-190,00	230,00	EUR
21514132	21/03/2014	REVEL FOS FR058	297,50	-134,50	163,00	EUR
21514133	21/03/2014	REVEL FOS FR058	1 250,00	-566,00	684,00	EUR
21514134	21/03/2014	PARTENAIRES FC - 13090128 FR058_CJA	954,75	-431,75	523,00	EUR
21514135	21/03/2014	PARTENAIRES GFC - FR058	103,20	-47,20	56,00	EUR
21514136	21/03/2014	AU FIL DE L'EAU	49,74	-22,74	27,00	EUR
21514137	21/03/2014	BRUNEAU - AC FRNT BUREAU LA CRAU	866,19	-392,19	474,00	EUR
21514138	21/03/2014	AU FIL DE L'EAU AC BONNONNES EAU	82,90	-37,90	45,00	EUR
21514139	21/03/2014	REVEL FOS LOC GRUE ET SEMI REMORQUE	3 435,00	-1 553,00	1 882,00	EUR
21514140	21/03/2014	REVEL FOS LOC CHARRIOT	2 530,00	-1 144,00	1 386,00	EUR
21514141	21/03/2014	LAVENDON FR058	209,16	-94,16	115,00	EUR
21514142	21/03/2014	ONET SERVICES - NETTOYAGE - FR058	1 690,00	-764,00	926,00	EUR
21514143	21/03/2014	GREFFE TC PERIGUEUX - FR058	111,67	-50,67	61,00	EUR
21514144	21/03/2014	SELARL ACTHEMIS - FR058	166,42	-76,42	90,00	EUR
21514145	21/03/2014	BRIEF&NOUS - IMPRESSION - FR058	108,75	-49,75	59,00	EUR
21514146	21/03/2014	MEDIA FRET TRANSPORT	4 510,00	-2 039,00	2 471,00	EUR
21514147	21/03/2014	FRAIS CAUTION 12/2012	2 979,62	-1 347,62	1 632,00	EUR
21514148	21/03/2014	FRAIS CAUTION MPM - FR058	3 008,57	-1 360,57	1 648,00	EUR
21514149	21/03/2014	FRAIS DE CAUTION MPM - FR058	3 045,84	-1 377,84	1 668,00	EUR
21514150	21/03/2014	ACTIVATION REA + EXPL 2013 - FR058	208 198,00	-94 111,00	114 087,00	EUR
21514151	21/03/2014	SOCOTEC HONORAIRES RAPPORTS CONSUEL	1 600,00	-724,00	876,00	EUR
21514152	21/03/2014	MTA FR058	120 185,00	-54 327,00	65 858,00	EUR
21514153	21/03/2014	ENDRESS + HAUSER FR058	945,00	-427,00	518,00	EUR
21514154	21/03/2014	A.S FR058	3 180,00	-1 437,00	1 743,00	EUR
21514155	21/03/2014	ENDRESS + HAUSER FR058	8 577,80	-3 877,80	4 700,00	EUR
21514156	21/03/2014	VERLINDE FR058	17 964,00	-8 121,00	9 843,00	EUR
21514157	21/03/2014	FGI INOX FR058	104,60	-47,60	57,00	EUR
21514158	21/03/2014	ENDRESS + HAUSER FR058	2 097,60	-948,60	1 149,00	EUR
21514159	21/03/2014	AEROE FR058	87 600,00	-39 597,00	48 003,00	EUR
21514160	21/03/2014	GDF SUEZ FR058	40 950,00	-18 510,00	22 440,00	EUR
21514161	21/03/2014	ENDRESS + HAUSER FR058	4 427,72	-2 002,72	2 425,00	EUR
21514162	21/03/2014	ENDRESS + HAUSER FR058	3 426,09	-1 549,09	1 877,00	EUR
21514163	21/03/2014	DENIOS FR058	1 627,20	-736,20	891,00	EUR
21514164	21/03/2014	FGINOX FR058	167,29	-76,29	91,00	EUR
21514165	21/03/2014	ERIKS BAUDOIN FR058	13 228,20	-5 979,20	7 249,00	EUR
21514166	21/03/2014	FUJI ELECTRIQUE FR058	10 153,00	-4 590,00	5 563,00	EUR
21514167	21/03/2014	FGINOX FR058	4 742,40	-2 144,40	2 598,00	EUR
21514168	21/03/2014	ROBINETTERIE INDUSTRIELLE FR058	293,88	-132,88	161,00	EUR
21514169	21/03/2014	JAPY FR058	603,16	-273,16	330,00	EUR
21514170	21/03/2014	STRUCTURAFER FR058	8 550,00	-3 865,00	4 685,00	EUR
21514171	21/03/2014	ENDRESS + HAUSER FR058	606,14	-274,14	332,00	EUR
21514172	21/03/2014	DESAUTEL FR058	3 726,64	-1 684,64	2 042,00	EUR

21514173	21/03/2014	BOLLAERT FR058	6 758,00	-3 055,00	3 703,00	EUR
21514174	21/03/2014	BRENNTAG FR058	10 465,95	-4 730,95	5 735,00	EUR
21514175	21/03/2014	FERBECK FR058	23 623,00	-10 678,00	12 945,00	EUR
21514176	21/03/2014	FERBECK FR058	3 230,00	-1 461,00	1 769,00	EUR
21514177	21/03/2014	FERBECK FR058	35 434,50	-16 018,50	19 416,00	EUR
21514178	21/03/2014	FERBECK FR058	26 405,00	-11 936,00	14 469,00	EUR
21514179	21/03/2014	GERAL FR058	15 001,30	-6 782,30	8 219,00	EUR
21514180	21/03/2014	VERSCHOORE FR058	80 000,00	-36 163,00	43 837,00	EUR
21514181	21/03/2014	EBI AGROCUV FR058	80 600,00	-36 434,00	44 166,00	EUR
21514182	21/03/2014	REGIPROCESS FR058	247 572,00	-111 909,00	135 663,00	EUR
21514183	21/03/2014	DEXIS FR058	318,62	-144,62	174,00	EUR
21514184	21/03/2014	REVEL FOS	5 760,00	-2 604,00	3 156,00	EUR
21514185	21/03/2014	REVEL FOS FR058	1 897,50	-858,50	1 039,00	EUR
21514186	21/03/2014	ONET SERVICES FR058	610,00	-276,00	334,00	EUR
21514187	21/03/2014	ONET SERVICES FR058	419,40	-189,40	230,00	EUR
21514188	21/03/2014	LAVENDON FR058	794,13	-359,13	435,00	EUR
21514189	21/03/2014	LAVENDON FR058	371,50	-168,50	203,00	EUR
21514190	21/03/2014	LAVENDON FR058	4 737,47	-2 141,47	2 596,00	EUR
21514191	21/03/2014	PRESTIDIAM TRAV CAROTTAGE FR058	860,00	-389,00	471,00	EUR
21514192	21/03/2014	FGINOX FR058	271,80	-123,80	148,00	EUR
21514193	21/03/2014	IXEL FR058	450,00	-203,00	247,00	EUR
21514194	21/03/2014	LAUTRETTE INDUSTRIES FR058	2 225,40	-1 006,40	1 219,00	EUR
21514195	21/03/2014	PARTENAIRES FC FR058	7 190,53	-3 250,53	3 940,00	EUR
21514196	21/03/2014	FGINOX FR058	150,91	-68,91	82,00	EUR
21514197	21/03/2014	PROTIBAT SUD FR058	3 696,00	-1 671,00	2 025,00	EUR
21514198	21/03/2014	ERIKS BAUDOIN FR058	340,50	-154,50	186,00	EUR
21514199	21/03/2014	ADS FR058	1 666,00	-754,00	912,00	EUR
21514200	21/03/2014	CILLIT FR058	1 300,00	-588,00	712,00	EUR
21514201	21/03/2014	LAVENDON FR058	956,07	-432,07	524,00	EUR
21514202	21/03/2014	LAVENDON FR058	835,48	-377,48	458,00	EUR
21514203	21/03/2014	GDF COFELY INEO FR058	10 198,00	-4 610,00	5 588,00	EUR
21514204	21/03/2014	GDF COFELY INEO FR058	6 517,60	-2 946,60	3 571,00	EUR
21514205	21/03/2014	GDF COFELY INEO FR058	4 880,40	-2 206,40	2 674,00	EUR
21514206	21/03/2014	ONET SERVICES FR058	1 073,70	-485,70	588,00	EUR
21514207	21/03/2014	KSB FR058	1 110,00	-502,00	608,00	EUR
21514208	21/03/2014	LAVENDON - FR058	4 270,87	-1 930,87	2 340,00	EUR
21514209	21/03/2014	LAVENDON - FR058	234,02	-106,02	128,00	EUR
21514210	21/03/2014	QUINCANOR - FR058	1 180,04	-534,04	646,00	EUR
21514211	21/03/2014	SCANTEC FR058	5 118,23	-2 314,23	2 804,00	EUR
21514212	21/03/2014	REVEL FOS LOC GRUE FR058	3 065,00	-1 386,00	1 679,00	EUR
21514213	21/03/2014	BFL DEXIS FR058	247,62	-112,62	135,00	EUR
21514214	21/03/2014	QUINCANOR FR058	1 179,28	-533,28	646,00	EUR
21514215	21/03/2014	QUINCANOR FR058	119,11	-54,11	65,00	EUR
21514216	21/03/2014	QUINCANOR FR058	419,00	-189,00	230,00	EUR
21514217	21/03/2014	EBI AGROCUV FR058	20 000,00	-9 041,00	10 959,00	EUR
21514218	21/03/2014	FGINOX FR058	1 569,28	-709,28	860,00	EUR
21514219	21/03/2014	FGINOX FR058	233,33	-106,33	127,00	EUR
21514220	21/03/2014	ENDRESS HAUSER FR058	285,07	-129,07	156,00	EUR
21514221	21/03/2014	FERBECK POSE CHEMINEE FR058	7 911,50	-3 576,50	4 335,00	EUR
21514222	21/03/2014	KSB - FR058	8 426,00	-3 809,00	4 617,00	EUR
21514223	21/03/2014	AEROF MODULES NUCLEOS FR058	175 200,00	-79 195,00	96 005,00	EUR
21514224	21/03/2014	ONET SERVICE NETTOYAGE 02/14 FR058	610,00	-276,00	334,00	EUR
21514225	21/03/2014	KUWAIT PETROLEUM FR058	2 133,20	-965,20	1 168,00	EUR
21514226	21/03/2014	KUWAIT PETROLEUM FR058	3 837,40	-1 734,40	2 103,00	EUR
21514227	21/03/2014	ENDRESS HAUSER FR058	650,00	-294,00	356,00	EUR
21514228	21/03/2014	FGINOX FR058	294,46	-133,46	161,00	EUR
21514229	21/03/2014	ENDRESS HAUSER FR058	1 991,87	-900,87	1 091,00	EUR
21514230	21/03/2014	AEROF MODULES FR058	131 400,00	-59 396,00	72 004,00	EUR
21514231	21/03/2014	REXEL FR058	1 328,00	-601,00	727,00	EUR
21514232	21/03/2014	VERSCHOORE CONSTRUCTION FR058	15 024,00	-6 792,00	8 232,00	EUR
21514233	21/03/2014	REVEL FOS FR058	785,00	-356,00	429,00	EUR
21514234	21/03/2014	SAIT - TRAVAUX CALORIFURGE FR058	4 480,20	-2 025,20	2 455,00	EUR
21514235	21/03/2014	ATLANTIC GUILLOT FR058	152,88	-69,88	83,00	EUR
21514236	21/03/2014	PRODEVAL MODIF ARRIVE EAU FR058	1 500,00	-678,00	822,00	EUR
21514237	21/03/2014	EBI AGROCUV SOLDE DES TRAVAUX FR058	25 150,00	-11 369,00	13 781,00	EUR
21514238	21/03/2014	COFELY INEO FR058	40 950,00	-18 510,00	22 440,00	EUR
21514239	21/03/2014	EBI AGROCUV MISE EN SECU NUCLEOS	835,64	-377,64	458,00	EUR
21514240	21/03/2014	EBI TRAVAUX TUYAUTERIE FR058	5 765,02	-2 607,02	3 158,00	EUR
21514241	21/03/2014	EBI AGROCUV TRAVAUX SUPP FR058	17 614,37	-7 962,37	9 652,00	EUR
21514242	21/03/2014	BFL DEXIS FR058	1 013,84	-458,84	555,00	EUR
21514243	21/03/2014	REGIPROCESS TRAV TUYAUTERIE FR058	13 446,00	-6 079,00	7 367,00	EUR
21514244	21/03/2014	REGIPROCESS TRAV TUYAUTERIE FR058	6 554,00	-2 963,00	3 591,00	EUR
21514245	21/03/2014	REGIPROCESS TRAV TUYAUTERIE FR058	27 508,00	-12 434,00	15 074,00	EUR
21514246	21/03/2014	SAIT CALORIFURGE FR058	12 019,80	-5 433,80	6 586,00	EUR
21514247	21/03/2014	FAIVRE - AERATEUR FR058	3 665,00	-1 657,00	2 008,00	EUR
21514248	21/03/2014	ADS MISE EN SERVICE FR058	315,00	-142,00	173,00	EUR
21514249	21/03/2014	REFAC ICS VALO BIOGAZ - FR058 - VSA	831 111,18	-375 685,18	455 426,00	EUR
21514250	21/03/2014	BRUNEAU AC CARTOUCHE ENCRE FR058	210,82	-95,82	115,00	EUR
21514251	21/03/2014	BRUNEAU AC FOURNITURE ENCRE FR058	227,32	-103,32	124,00	EUR
21514252	21/03/2014	BRUNEAU AC CARTOUCHE ENCRE FR058	124,94	-56,94	68,00	EUR
21514253	21/03/2014	QUINCANOR AC FOURNITURES FR058	186,21	-85,21	101,00	EUR
21514254	21/03/2014	QUINCANOR AC FOURNITURES FR058	156,80	-71,80	85,00	EUR
21514255	21/03/2014	QUINCANOR AC FOURNITURES FR058	151,07	-69,07	82,00	EUR
21514256	21/03/2014	LA ROBINETTERIE INDUS FR058	420,00	-190,00	230,00	EUR
21514257	21/03/2014	ECONOMO AC FOURNITURES	519,50	-235,50	284,00	EUR
21514258	21/03/2014	EBI AGROCUV AC CHAISE INOX	402,12	-182,12	220,00	EUR
21514259	21/03/2014	REXEL AC FOURNITURES	587,38	-266,38	321,00	EUR
21514260	21/03/2014	LAVENDON LOC CHARRIOT FR058	1 489,73	-673,73	816,00	EUR
21514261	21/03/2014	LAVENDON LOC TREUIL FR058	60,94	-28,94	32,00	EUR

21514262	21/03/2014	LAVENDON LOC MAT FR058	324,98	-146,98	178,00	EUR
21514263	21/03/2014	LAVENDON LOC CHARRIOT FR058	527,91	-239,91	288,00	EUR
21514264	21/03/2014	LAVENDON LOC 14/04/14-24/04/14	911,13	-412,13	499,00	EUR
21514265	21/03/2014	LAVENDON LOC 14/04/14-24/04/14 FR58	758,52	-343,52	415,00	EUR
21514266	21/03/2014	LAVENDON LOC FR058	364,36	-165,36	199,00	EUR
21514267	21/03/2014	LAVENDON LOC MAT VERTICAL	607,39	-275,39	332,00	EUR
21514268	21/03/2014	LAVENDON LOC MAT ROULANT	1 460,64	-660,64	800,00	EUR
21514269	21/03/2014	CEGELEC REMPL BORNE CASSE FR058	910,00	-412,00	498,00	EUR
21514270	21/03/2014	ONET NETTOYAGE LOCAUX 03/2014 FR058	610,00	-276,00	334,00	EUR
21514271	21/03/2014	ONET NETTIYAGE LOCAUX 1/04-18/04	457,50	-207,50	250,00	EUR
21514272	21/03/2014	SPGS POMPAGE FOSSE+FRAIS ELIM FR058	3 238,60	-1 463,60	1 775,00	EUR
21514273	21/03/2014	DESAUTEL FR058	3 199,10	-1 447,10	1 752,00	EUR
21514274	21/03/2014	DESAUTEL MAT ALARME FR058	102,12	-46,12	56,00	EUR
21514275	21/03/2014	ONET TRAITEMENT DECHET	470,70	-213,70	257,00	EUR
21514276	21/03/2014	ONET TRAITEMENT DIVERS 04/2014	503,10	-228,10	275,00	EUR
21514277	21/03/2014	FRAIS DE CAUTION	2 979,62	-1 347,62	1 632,00	EUR
21514278	21/03/2014	FRAIS DE CAUTION	3 012,73	-1 361,73	1 651,00	EUR
21514279	21/03/2014	LAVENDON	247,51	-112,51	135,00	EUR
21514280	21/03/2014	FG INOX	71,20	-32,20	39,00	EUR
21514281	21/03/2014	PACK SERVICE	2 596,56	-1 174,56	1 422,00	EUR
21514282	21/03/2014	DESAUTEL	960,00	-434,00	526,00	EUR
21514283	21/03/2014	REXEL	390,28	-177,28	213,00	EUR
21514284	21/03/2014	DESAUTEL	19 947,50	-9 016,50	10 931,00	EUR
21514285	21/03/2014	COFELY INEO	28 000,00	-12 657,00	15 343,00	EUR
21514286	21/03/2014	LRI - JOINT/TAMIS	154,71	-70,71	84,00	EUR
21514287	21/03/2014	GERARD PERRIER - FR058	30 800,00	-13 923,00	16 877,00	EUR
21514288	21/03/2014	SAIT - TVX CALORIFUGE TUYAU - FR058	6 866,60	-3 104,60	3 762,00	EUR
21514289	21/03/2014	DESAUTEL - ABSORBANT SECU - FR058	176,00	-80,00	96,00	EUR
21514290	21/03/2014	REXEL - PRISE - FR058	70,18	-32,18	38,00	EUR
21514291	21/03/2014	REXEL - FR058	2 747,91	-1 242,91	1 505,00	EUR
21514292	21/03/2014	MANTELEC - FR058	1 519,56	-687,56	832,00	EUR
21514293	21/03/2014	QUINCANOR - FR058	239,15	-108,15	131,00	EUR
21514294	21/03/2014	KUWAIT PETROLEUM Mahler G5 - FR058	3 464,32	-1 566,32	1 898,00	EUR
21514295	21/03/2014	GERARD PERRIER - REGUL TVX - FR058	4 500,00	-2 034,00	2 466,00	EUR
21514296	21/03/2014	FGINOX - PETITS MATERIELS FR058	626,97	-283,97	343,00	EUR
21514297	21/03/2014	BUNG'ECO - container stockage-FR058	4 040,00	-1 827,00	2 213,00	EUR
21514298	21/03/2014	AVIPUR - cages pigeons - FR058	4 113,00	-1 860,00	2 253,00	EUR
21514299	21/03/2014	FGINOX - PETITS MATERIELS FR058	21,60	-10,60	11,00	EUR
21514300	21/03/2014	SAIT - TVX CALORIFUGE - FR058	46 066,80	-20 823,80	25 243,00	EUR
21514301	21/03/2014	MESSER - detendeur - FR058	1 178,25	-533,25	645,00	EUR
21514302	21/03/2014	DESAUTEL - douche portative - FR058	568,04	-257,04	311,00	EUR
21514303	21/03/2014	TECHSIGN - tape adhesive - FR058	1 339,00	-606,00	733,00	EUR
21514304	21/03/2014	ONET SERVICES FR058	573,30	-260,30	313,00	EUR
21514305	21/03/2014	DESAUTEL - CORRECTIF DETECTION	230,88	-104,88	126,00	EUR
21514306	21/03/2014	PARTENAIRES FC FR058	2 780,67	-1 257,67	1 523,00	EUR
21514307	21/03/2014	MANTELEC - FR058	254,29	-115,29	139,00	EUR
21514308	21/03/2014	REFAC ICS VALO BIOGAZ - SITU n#2 - FR058 - VSA	46 274,87	-20 917,87	25 357,00	EUR
21514309	21/03/2014	SAIT - FR058	15 732,60	-7 111,60	8 621,00	EUR
21514310	21/03/2014	SAIT - FR058	6 411,00	-2 899,00	3 512,00	EUR
21514311	21/03/2014	TEMPS INTERNE 2014	227 504,00	-102 838,00	124 666,00	EUR
21514312	21/03/2014	OPTIMAL SOLUTIONS	1 679,54	-759,54	920,00	EUR
21514313	21/03/2014	RG CONSULTANT	600,00	-271,00	329,00	EUR
21514314	21/03/2014	DESAUTELLE (Remplacement d#tecteurs)	288,62	-131,62	157,00	EUR
21514315	21/03/2014	COFELY INEO	6 825,00	-3 085,00	3 740,00	EUR
21514316	21/03/2014	MESSER	529,44	-240,44	289,00	EUR
21514317	21/03/2014	SAIT (Travaux de calorifuge)	1 030,00	-466,00	564,00	EUR
21514318	21/03/2014	TRANSFO SERVICES	3 428,00	-1 550,00	1 878,00	EUR
21514319	21/03/2014	AGILICOM	3 333,03	-1 507,03	1 826,00	EUR
21514320	21/03/2014	ENDRESS + HAUSER FR058	801,54	-362,54	439,00	EUR
21514321	21/03/2014	PROVENCE EAU	1 728,70	-781,70	947,00	EUR
21514322	21/03/2014	GRS VALTECH	67 500,00	-30 512,00	36 988,00	EUR
21514323	21/03/2014	GRS VALTECH	36 038,07	-16 291,07	19 747,00	EUR
21514324	21/03/2014	COFELY INEO	24 018,60	-10 857,60	13 161,00	EUR
21514325	21/03/2014	SOCOTEC	900,00	-407,00	493,00	EUR
21514326	21/03/2014	BRENNTAG	3 712,72	-1 678,72	2 034,00	EUR
21514327	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTIONS	22 229,40	-10 048,40	12 181,00	EUR
21514328	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTIONS	33 002,67	-14 918,67	18 084,00	EUR
21514329	21/03/2014	EDF OPTIMAL SOLUTIONS	36 458,96	-16 480,96	19 978,00	EUR
21514330	21/03/2014	LAVENDON	1 108,75	-501,75	607,00	EUR
21514331	21/03/2014	LAVENDON	781,29	-354,29	427,00	EUR
21514332	21/03/2014	MENGEOT & ASSOCIES	5 220,00	-2 360,00	2 860,00	EUR
21514333	21/03/2014	MENGEOT & ASSOCIES	550,00	-249,00	301,00	EUR
21514334	21/03/2014	MENGEOT & ASSOCIES	580,00	-263,00	317,00	EUR
21514335	21/03/2014	MENGEOT & ASSOCIES	350,00	-159,00	191,00	EUR
21514336	21/03/2014	VSA - ICS - REFAC COMM APP AFF	77 500,00	-35 032,00	42 468,00	EUR
21514337	21/03/2014	VSA - ICS - MONTAGE ESSAI 2011	20 531,24	-9 281,24	11 250,00	EUR
21514338	21/03/2014	ERDF - ETUDE A PROD MEO	3 310,00	-1 497,00	1 813,00	EUR
21514339	21/03/2014	MARSH - TRC	4 612,46	-2 085,46	2 527,00	EUR
21514340	21/03/2014	MARSH - TRC 01/09/2013 - 30/04/2014	59 727,39	-26 998,39	32 729,00	EUR
21514341	21/03/2014	DEKRA N#3	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514342	21/03/2014	DEKRA N#4	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514343	21/03/2014	DEKRA N#5	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514344	21/03/2014	ERDF - PTF	10 136,05	-4 582,05	5 554,00	EUR
21514345	21/03/2014	DEKRA N#5	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514346	21/03/2014	ORANGE - ETUDE SUIVI TRAVAUX	1 063,72	-480,72	583,00	EUR
21514347	21/03/2014	DEKRA N#6	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514348	21/03/2014	DEKRA N#7	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514349	21/03/2014	ERDF - PTF	76 257,84	-34 470,84	41 787,00	EUR
21514350	21/03/2014	DEKRA N#9	275,00	-125,00	150,00	EUR

21514351	21/03/2014	MARSH - TRC 05/2014	4 020,26	-1 818,26	2 202,00	EUR
21514352	21/03/2014	DEKRA N#10	275,00	-125,00	150,00	EUR
21514353	21/03/2014	DEKRA N#11	130,00	-59,00	71,00	EUR
21514354	21/03/2014	AVIPUR - EFFAROUCHEUR	1 045,00	-473,00	572,00	EUR
21514355	21/03/2014	ERDF - Trvx R#seau	90 959,61	-36 557,61	54 402,00	EUR
21514356	08/05/2015	FGINOX - FR058	727,04	-292,04	435,00	EUR
21514357	15/06/2015	COFELY INEO - FR058	5 040,00	-2 024,00	3 016,00	EUR
21514358	15/06/2015	VALPES - FR058	1 356,38	-545,38	811,00	EUR
21514359	15/06/2015	SENSUS - FR058	890,00	-358,00	532,00	EUR
21514360	15/06/2015	SOCOTEC - FR058	900,00	-362,00	538,00	EUR
21514361	15/06/2015	PROVENCE EAU - FR058	904,06	-363,06	541,00	EUR
21514362	15/06/2015	TECALEMIT - FR058	861,27	-346,27	515,00	EUR
21514363	15/06/2015	GRS VALTECH - FR058	22 500,00	-9 038,00	13 462,00	EUR
21514364	15/06/2015	GERAL - FR058	7 700,00	-3 093,00	4 607,00	EUR
21514365	15/06/2015	GEMU - FR058	139,67	-55,67	84,00	EUR
21514366	15/06/2015	AEROE - FR058	43 800,00	-17 592,00	26 208,00	EUR
21514367	15/06/2015	COFELY INEO - FR058	4 481,40	-1 800,40	2 681,00	EUR
21514368	15/06/2015	COFELY INEO - FR058	6 825,00	-2 742,00	4 083,00	EUR
21514369	15/06/2015	PRODEVAL - FR058	2 760,00	-1 109,00	1 651,00	EUR
21514370	15/06/2015	ALTEAD - FR058	950,00	-382,00	568,00	EUR
21514371	15/06/2015	TRIOPLAST - FR058	1 272,00	-511,00	761,00	EUR
21514372	15/06/2015	FGINOX - FR058	1 033,92	-414,92	619,00	EUR
21514373	01/06/2015	COFELY INEO - Eclairage containers	1 907,00	-770,00	1 137,00	EUR
21514374	23/06/2015	EBI - Fabrication marche pied	5 300,00	-2 123,00	3 177,00	EUR
21514375	01/09/2015	MRU - Analyseur de combustion	4 464,60	-1 746,60	2 718,00	EUR
21514376	10/06/2015	OXEXAD - Mat#riels	2 097,58	-843,58	1 254,00	EUR
21514377	03/12/2015	VF - REFAC EPC - SITU n#4	7 632,00	-2 928,00	4 704,00	EUR
21514378	10/12/2015	MRU - analyseur combustion	2 335,20	-894,20	1 441,00	EUR
21514379	06/07/2016	ROSSI - Remise #tat charpente	6 550,00	-2 301,00	4 249,00	EUR
21514380	23/09/2016	ENGIE - Liason radio	13 900,00	-4 798,00	9 102,00	EUR
21514381	01/03/2017	LANTEK - HP Prodesk	1 436,00	-458,00	978,00	EUR
21514382	01/05/2017	GP SISTEMI - Server Hardware Licence	441,00	-136,00	305,00	EUR
21514383	31/03/2017	QUINCANOR - #chafaudage roulant	662,82	-208,82	454,00	EUR
21514384	01/01/2018	AUTO LAVAGE NUCLEOS - Aquiro	13 546,30	-3 643,30	9 903,00	EUR
21514385	01/01/2018	AUTO LAVAGE NUCLEOS - Siemens	1 544,35	-416,35	1 128,00	EUR
21514386	01/01/2018	AUTO LAVAGE NUCLEOS - Ineo 30%	7 245,00	-1 948,00	5 297,00	EUR
21514387	01/01/2018	AUTO LAVAGE NUCLEOS - Techsim	15 004,90	-4 035,90	10 969,00	EUR
21514388	01/01/2018	AUTO LAVAGE NUCLEOS - Ineo 70%	16 905,00	-4 546,00	12 359,00	EUR
21514389	21/02/2018	ENGIE - Modification liaison radio	4 700,00	-1 216,00	3 484,00	EUR
21514390	13/02/2018	ENGIE - Ajout wifi b#timent 100%	4 232,00	-1 101,00	3 131,00	EUR
21514391	31/05/2018	SNRR - Talki Walki - PTI	1 761,20	-419,20	1 342,00	EUR
21514392	24/07/2018	STP - Garde corps	1 280,00	-290,00	990,00	EUR
21514393	09/08/2018	PCM - Pompe a ROTOR	19 860,00	-4 414,00	15 446,00	EUR
21514394	13/11/2018	STP - Portail	2 479,20	-519,20	1 960,00	EUR
21514395	13/11/2018	STP - Portail	816,00	-171,00	645,00	EUR
21514396	18/11/2018	STP - Portail	1 224,00	-255,00	969,00	EUR
21514397	27/11/2018	LABARONNE CITAF - 4 citernes + #quipements	35 950,00	-7 404,00	28 546,00	EUR
21514398	28/11/2018	STP - Travaux mise en place pompes	3 718,80	-764,80	2 954,00	EUR
21514399	04/12/2018	CONCEPT CONSTRUCTION - Lits sable citerne	5 660,00	-1 156,00	4 504,00	EUR
21514400	10/12/2018	CONCEPT CONSTRUCTION - Lits sable citerne	5 660,00	-1 148,00	4 512,00	EUR
21514401	10/12/2018	CONCEPT CONSTRUCTION - Lits sable citerne	5 660,00	-1 148,00	4 512,00	EUR
21514402	10/12/2018	CONCEPT CONSTRUCTION - Lits sable citerne	4 880,00	-990,00	3 890,00	EUR
21514403	31/12/2018	CONCEPT CONSTRUCTION - d#mollition plots	22 110,00	-4 373,00	17 737,00	EUR
21514404	01/02/2019	STP - R#alisation by-pass tuyauterie	3 498,00	-665,00	2 833,00	EUR
21514405	01/02/2019	STP - R#alisation chassis pompe	5 800,00	-1 102,00	4 698,00	EUR
21514406	26/02/2019	STP - 2 soupapes	2 287,00	-421,00	1 866,00	EUR
21514407	28/02/2019	STP - Passerelle acc#s disjoncteur	2 890,00	-530,00	2 360,00	EUR
21514408	28/03/2019	ENGIE - armoire elec	36 425,00	-6 421,00	30 004,00	EUR
21514409	29/03/2019	ENGIE - progra automate	5 500,00	-968,00	4 532,00	EUR
21514410	29/03/2019	ENGIE - raccordement debitmetre	1 970,00	-347,00	1 623,00	EUR
21514411	11/07/2019	BUNGECO - container stockage	1 600,00	-238,00	1 362,00	EUR
21514412	13/05/2019	CLARKE Energy - Maintenance 40kh GM1 GM2 GM3	467 064,69	-76 814,69	390 250,00	EUR
21514413	13/05/2019	ABB - Maintenance turbon moteur	17 983,68	-2 958,68	15 025,00	EUR
21514414	25/06/2020	CHEMLYS-chromatographie	16 908,94	-975,94	15 933,00	EUR
21514415	09/09/2020	CHEMLYS-chromatographie	15 243,94	-527,94	14 716,00	EUR
21514416	01/01/2020	STP-Modification et Optimisation de la conduite du site	11 554,00	-1 284,00	10 270,00	EUR
21514417	01/01/2020	ENGIE-Optimisation de l'eclairage du site	14 884,90	-1 653,90	13 231,00	EUR
21514418	01/10/2020	ENGIE-Optimisation du reseau de communication du site	21 075,53	-588,53	20 487,00	EUR
<b>TOTAL (€)</b>			<b>9 900 453,55</b>	<b>-4 236 125,55</b>	<b>5 664 328,00</b>	<b>EUR</b>







**SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE D'EXPLOITATION ET FINANCIER 2020  
LA CRAU ENERGIES VERTES DSP 12/024**

Par la convention N°12/024 notifiée le 13/02/2012, la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole, devenue la Métropole d'Aix-Marseille Provence, a confié au groupement solidaire d'entreprises constitué des sociétés Verdesis France (devenue Dalkia Biogaz) et GRS Valtech, la valorisation énergétique du biogaz du centre de stockage de déchets de La Crau, y compris l'entretien et le réglage du réseau de biogaz et le traitement des lixiviats.

**1) Compte-rendu technique**

L'exploitation de l'installation a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2014. L'année 2020 est la sixième année d'exploitation complète. Celle-ci a permis de valoriser 18,1 millions Nm<sup>3</sup> de biogaz avec un taux de méthane moyen de 39 % équivalent à celui de l'année 2019.

L'énergie électrique issue de cette valorisation représente 27 813 MWh électriques. De plus, ont été valorisés 22 694 MWh thermiques afin de procéder au traitement de 6 462 m<sup>3</sup> de lixiviats dans les 12 modules Nucléos. Ces lixiviats sont acheminés depuis un bassin de rétention jusqu'à l'installation de traitement à l'aide d'une station de pompage enterrée.

Durant cette sixième année d'exploitation, le taux moyen de disponibilité de l'installation s'élève à 91 % avec une puissance de 5,2 MW installés.

Il convient de noter qu'afin d'obtenir le tarif de la prime à l'efficacité énergétique le coefficient optimal de rendement est fixé à 70 % et que pour 2020, ce coefficient atteint un taux satisfaisant de 75 % (74 % en 2019).

Enfin, il convient de préciser qu'en 2020 les problèmes de bruits n'ont plus été évoqués.

**2) Compte-rendu financier**

Les résultats de la société sont très satisfaisants. La vente de l'électricité ainsi que de la chaleur a généré un chiffre d'affaires de 3 658 189 €. Le chiffre d'affaires global est ainsi de 3 668 786 € (intégration de remboursements d'assurance).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 691 865 € soit une diminution de 169 109 € par rapport à 2019.

La redevance versée par le Délégué à la Métropole pour l'année s'est élevée à 182 000 €, auquel il convient d'ajouter l'actualisation. L'entretien de réseau de biogaz est à la charge du Délégué et représente une économie pour la collectivité d'environ 400 000 €.

Le résultat net du Délégué s'est établi à 836 996 € (1 096 436 € en 2019).

Pour rappel, aucune contribution n'est versée par la Collectivité au Délégué.

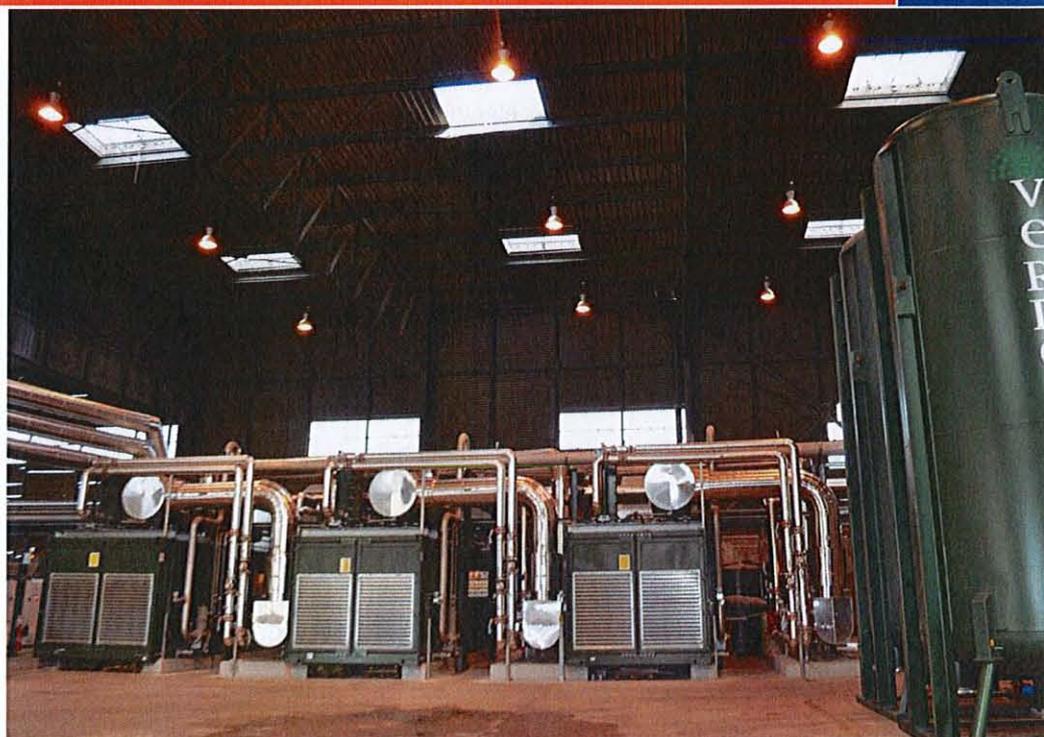




La Crau Energies Vertes

2020

# Rapport annuel d'exploitation



Dalkia Biogaz – Direction des Opérations

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

## Sommaire

Sommaire .....	2
1 Synthèse de l'année 2020 .....	3
1.1 Données clés et principaux indicateurs .....	3
1.2 Exploitation de l'installation et performances .....	4
1.2.1 Valorisation du biogaz .....	4
1.2.2 Qualité du biogaz .....	4
1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation .....	5
1.2.4 Production d'énergie .....	6
1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique .....	7
1.2.6 Traitement du lixiviat .....	7
1.2.7 Volume de boues évacuées .....	7
1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz .....	8
1.2.9 Consommations électriques .....	8
1.3 Opérations de maintenance et réglages de réseau .....	9
1.4 Journal des travaux et entretiens réalisés en 2020 .....	10
1.5 Contrôles réglementaires en 2020 .....	10
2 Perspectives pour 2021 .....	11
3 Annexes .....	12
3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes .....	12
3.2 Annexe 2 : Bon de suivi de déchets .....	13

# 1 Synthèse de l'année 2020

L'installation de valorisation du biogaz La Crau Energies Vertes a été raccordée au réseau ENEDIS le 21 mars 2014. L'exploitation de l'installation a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2014. L'année 2020 est donc la sixième année pleine en exploitation.

Données	2017	2018	2019	2020
Production d'électricité nette (MWh)	33.064	28.516	26.091	27.813
Production thermique (MWh <sub>th</sub> )	31.700	28.067	23.129	22.694
Volume valorisé (Nm <sup>3</sup> )	22.568.654	18.552.192	16.831.104	18.129.920
Taux moyen CH <sub>4</sub> (%)	35%	41%	42%	39%
Disponibilité globale (%)	96%	93%	88%	91%
Temps d'arrêts (h)	318	637	1 030	806
Efficacité énergétique - V (%)	85%	78%	74%	75%
Rendement global de l'installation (%)	82%	75%	70%	70%
Volume lixiviats traités (m <sup>3</sup> )	6821	3409	7091	6462
Quantité de boues évacuées (tonnes)	39,5	29,32	33,64	18,8
Consommation soutirage (MWh)	1111	908	926	846

## 1.1 Données clés et principaux indicateurs

Ces données concernent l'exploitation du site sur l'ensemble de l'année 2020 :

- Volume de biogaz valorisé : **18 129 920 Nm<sup>3</sup>**
- Taux de CH<sub>4</sub> moyen : **39%**
- Energie électrique nette : **27 813 MWh<sub>élec</sub>** soit l'équivalent de 2 280 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées et la consommation électrique de 11 962 habitants
- Energie thermique produite estimée: **22 694 MWh<sub>th</sub>** soit l'équivalent de la consommation annuelle en chaleur de 1 759 foyers.
- Volume de lixiviat traité : **6 462 m<sup>3</sup>**
- Quantité de boues évacuées : **tonnes**
- Consommation de l'installation: **846 MWh<sub>élec</sub>** (soutirage) et **MWh<sub>élec</sub>** (autoconsommation).
- Disponibilité de l'installation : **91 %** (arrêts ENEDIS inclus).
- Disponibilité moyenne de fonctionnement des modules Nucléos : **93%\***
- Rendement de l'installation : **70%**

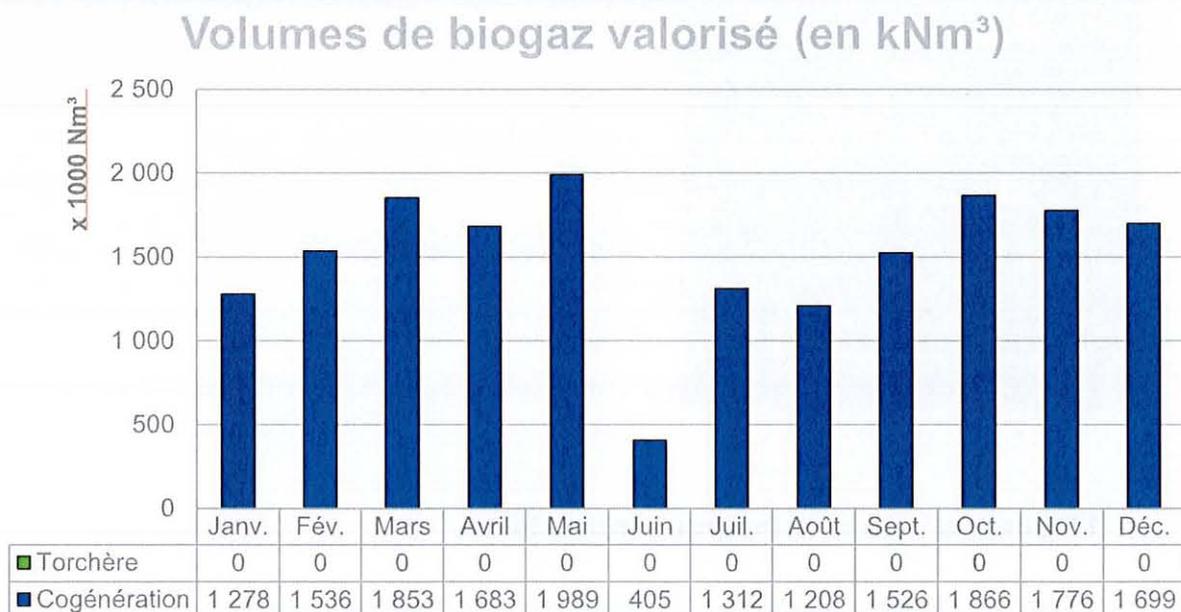
\*La disponibilité des modules Nucléos est estimée sur la base des temps de marche des ventilateurs.

## 1.2 Exploitation de l'installation et performances

### 1.2.1 Valorisation du biogaz

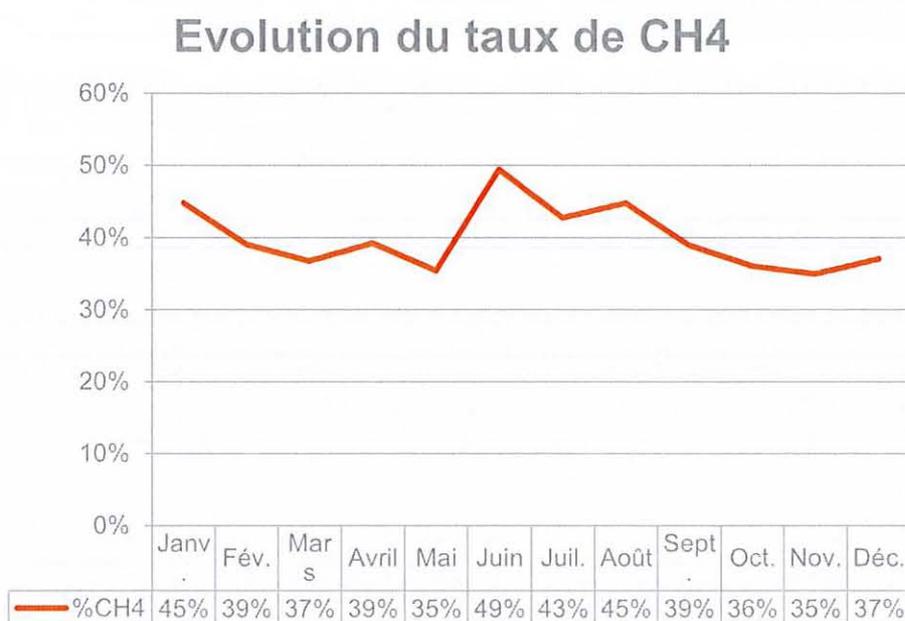
Au total, en 2020, l'installation a valorisé près de 18 129 920 Nm<sup>3</sup> de biogaz.

Le graphe suivant montre les quantités valorisées et torchées mensuellement :



### 1.2.2 Qualité du biogaz

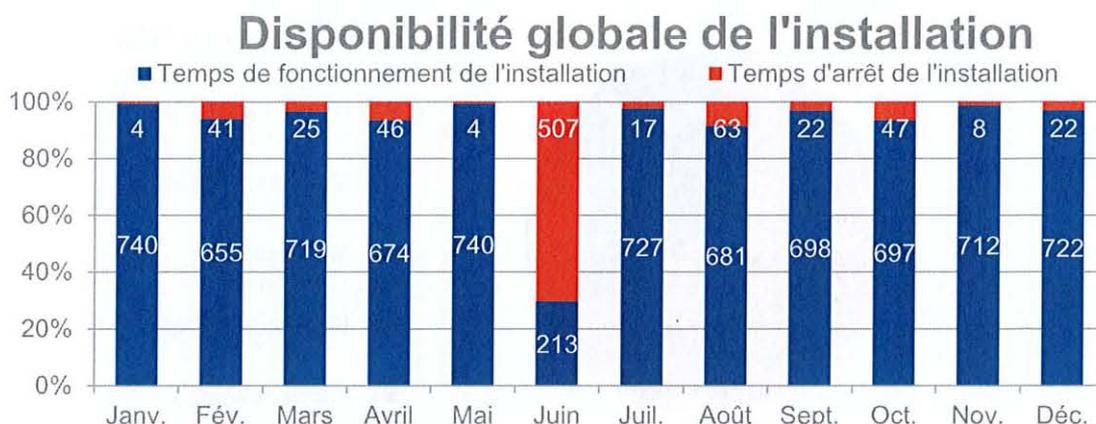
Le graphe suivant trace les évolutions des taux de CH<sub>4</sub> à partir des mesures continues de l'analyseur de biogaz en ligne.



Sur l'année 2020, le taux de CH<sub>4</sub> moyen s'élève à 39%. Ce qui correspond à une descente d'3 point par rapport à l'année 2019.

### 1.2.3 Disponibilité de l'installation de valorisation

La production d'électricité de l'installation dépend de la disponibilité de celle-ci tout au long de l'année:



La disponibilité moyenne de l'installation a augmenté (91,9%) en 2020 malgré le long arrêt en juin, anticipant ainsi une maintenance sur les 3 moteurs qui aurait eu lieu en 2021.

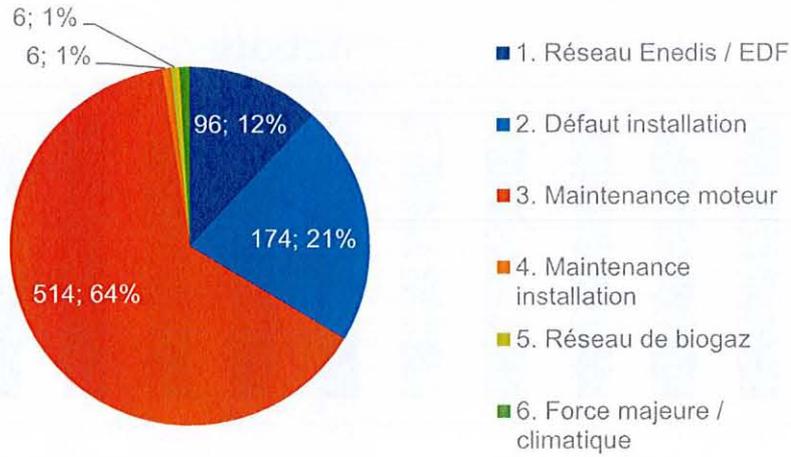
$$\text{Disponibilité} = \frac{\text{Heures année} - \text{heures arrêts hors EDF/ENEDIS}}{\text{Heures année}} = \frac{8\,784 - 710}{8\,784} = 91,9\%$$

Les principaux arrêts se sont déroulés durant le mois de juin dû aux pannes des trois moteurs suite à un relargage exceptionnel de siloxanes par la filtration du biogaz. Cet épisode fut un cas de force majeure représentant l'arrêt le plus long de l'installation en 2020 comme le montre le schéma suivant. Ces pannes de moteur ont provoqué des maintenances de type 20 000 heures non planifiées pour redémarrer les trois moteurs.

Heures d'arrêt de fonctionnement	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	Sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Total
Heures de fonctionnement	740	655	719	674	740	213	727	681	698	697	712	722	7978
Heures d'arrêt	4	41	25	46	4	507	17	63	22	47	8	22	806
Causes des arrêts	Dont												8784
1. Réseau Enedis / EDF	0	1	18	0	2	0	13	10	10	27	5	11	96
2. Défaut installation	3	39	1	42	2	0	0	53	8	13	1	14	174
3. Maintenance moteur	0	0	0	5	1	507	0	1	0	0	0	0	514
4. Maintenance installation	0	2	1	0	0	0	4	0	0	0	0	0	6
5. Réseau de biogaz	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
6. Force majeure / climatique	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	0	0	7

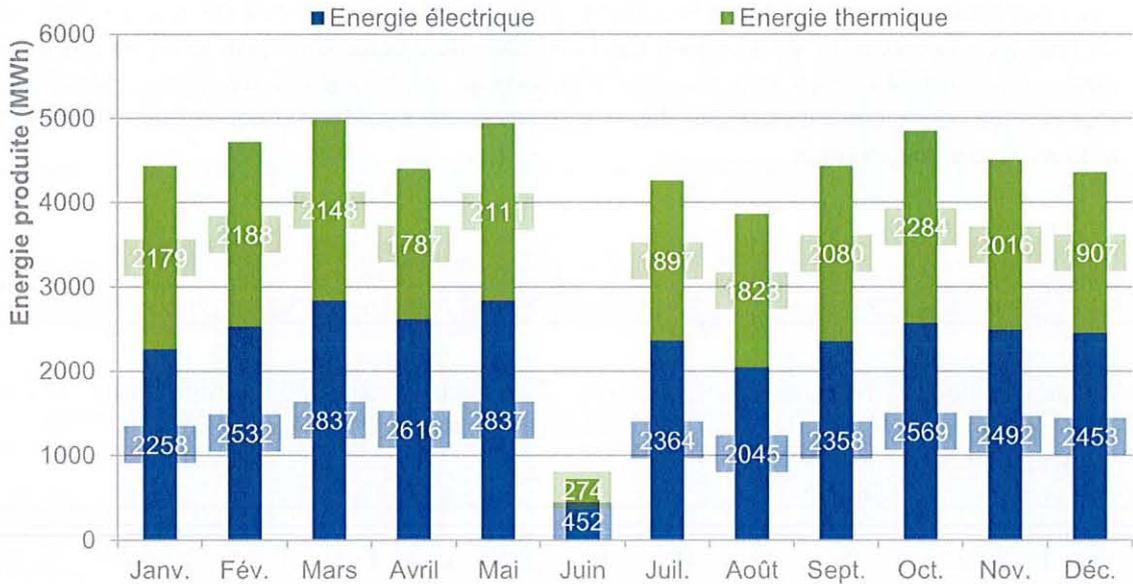
La répartition des origines des arrêts est la suivante (en heures d'arrêt et pourcentage) :

### Causes des arrêts



#### 1.2.4 Production d'énergie

### Production énergétique



En 2020, **27 813 MWh<sub>élec</sub>** nets ont été injectés sur le réseau Enedis. En revanche, **28 106 MWh<sub>élec</sub>** bruts ont été produit par les 3 moteurs fonctionnant à pleine charge.

Le rendement global des moteurs sur la période d'exploitation est de 40%.

$$\eta_{\text{électrique net}} = \frac{\text{Energie électrique produite brute}}{\text{Volume valorisé CH}_4 \times 9,92 \text{ kWh/m}^3 \text{CH}_4} = \frac{28\,106\,000}{7\,236\,860 \times 9,92} = 39,15\%$$

D'autre part, **22 694 MWh<sub>th</sub>** ont été valorisés dans les 12 modules Nucléos et permis d'évaporer près **6 462 m<sup>3</sup>** de lixiviat. Cette descente du traitement de lixiviat s'explique par une baisse d'énergie thermique valorisée au détriment de l'augmentation d'énergie électrique injectée au réseau.

La baisse de production, lors de mois de juin, s'explique principalement par les pannes de moteurs suite au relargage de siloxanes dans ceux-ci et les maintenances faites suite à ces problèmes.

### 1.2.5 Prime à l'efficacité énergétique

Le montant de la prime à l'efficacité énergétique se calcule en fonction du coefficient V suivant. Ce coefficient V est calculé pour la saison contractuelle de la plateforme (du novembre 2019 à novembre 2020) :

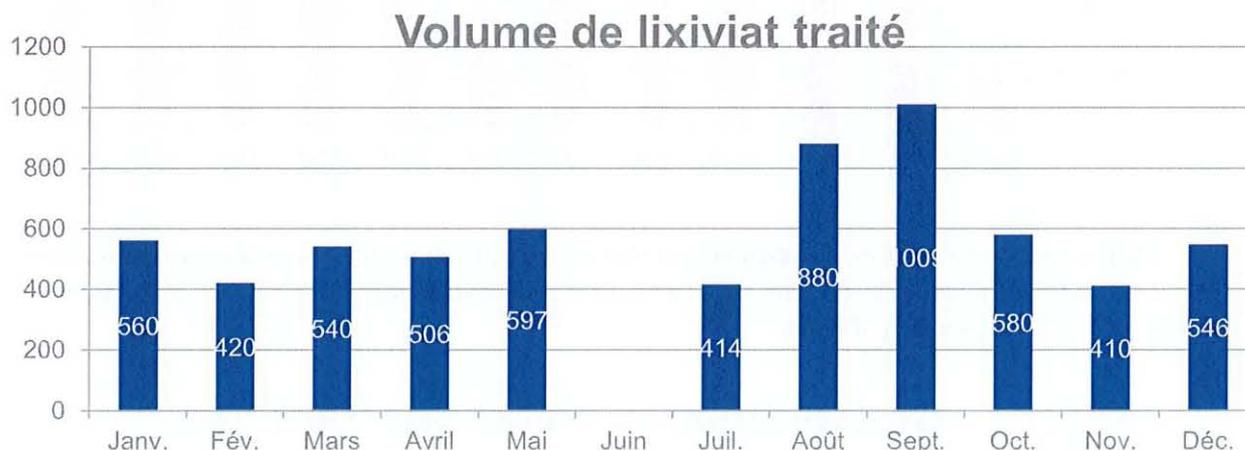
$$V = \frac{E_{elec} + E_{th}}{E_{primaire} \times 0,97} = \frac{25\,011\,000 + 20\,896\,000}{64\,135\,475 \times 0,97} = 73,79\%$$

La régularisation annuelle a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2020.

L'objectif pour obtenir la prime maximale du V est fixé pour ce contrat à 70%. L'efficacité énergétique maximale de l'installation est donc atteinte.

### 1.2.6 Traitement du lixiviat

Sur toute l'année 2020, **6 462 m<sup>3</sup>** de lixiviat ont été traités par les modules Nucléos.



Le traitement de lixiviat en juin est lié à l'arrêt exceptionnel de la plateforme de valorisation.

L'objectif fixé à la fin de l'année 2019 pour l'année 2020 n'a pas été atteint (7 000 m<sup>3</sup>).

### 1.2.7 Volume de boues évacuées

Lors de l'année 2020, 18,8 tonnes de boues ont été évacuées par les curages de cuivons à lots et les nettoyages des modules Nucléos. Voir Annexe 2.

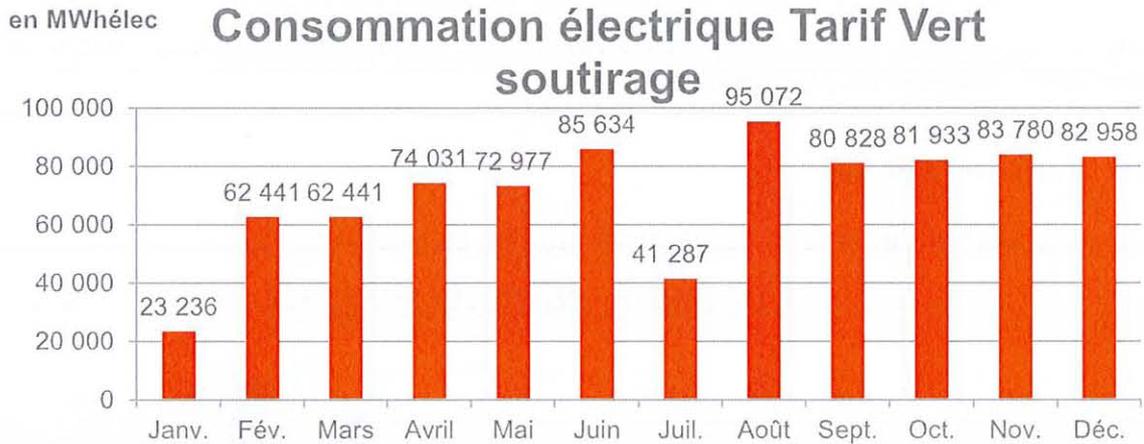
### 1.2.8 Consommation des réactifs du traitement du biogaz

Dix cuves de charbon actif ont été remplacées en 2020 aux dates suivantes (5 dans la ligne A et 5 dans la ligne B):

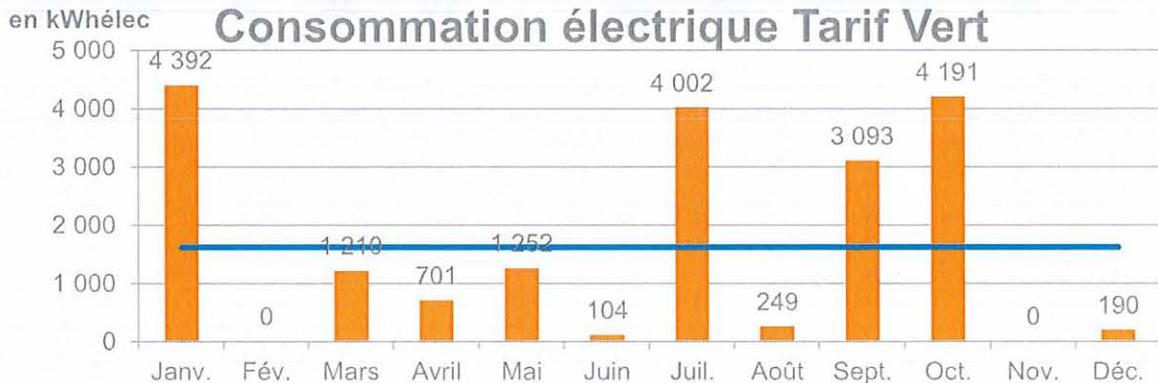
- Ligne A :
  - Le 03/03/2020 / Le 09/06/2020 / Le 25/08/2020 / Le 29/10/2020 / Le 22/12/2020
- Ligne B :
  - Le 04/03/2020 / Le 09/06/2020 / Le 25/08/2020 / Le 20/10/2020 / Le 22/12/2020

### 1.2.9 Consommations électriques

D'après les relevés et les factures ENEDIS, l'installation a consommé **846 MWh<sub>élec</sub>** en tarif vert soutirage (la quasi-totalité des équipements électriques).



D'autre part, en peu plus de **19 MWh** du tarif Vert production a été consommé pour les redémarrages de l'installation lorsque l'installation est à l'arrêt. La consommation mensuelle est plus importante les mois comptant beaucoup d'arrêts.



### 1.3 Opérations de maintenance et réglages de réseau

Date	Maintenances et réglages réseau	Type
6 Janvier 2020	Travaux curatif sur le réseau de biogaz	Réseau Biogaz
7 Janvier 2020	Vérifications trappes désenfumage par Desautel	Maintenance
22 Janvier 2020	Visite préventive analyseur biogaz Kelma par Sécauto	Maintenance
5 Février 2020	Mise en service du DEIE	Maintenance
Février 2020	Travaux sur réseau de biogaz	Maintenance
3 Mars 2020	Remplacement de la cuve à la Ligne A	Maintenance
4 Mars 2020	Remplacement de la cuve à la Ligne B	Maintenance
20 Mars 2020	Remplacement ventilo module 8A Nucleos	Maintenance
23 Mars 2020	Remplacement switch armoire commande	Maintenance
31 Mars 2020	Remplacement Vanne VM735 Cuvon A Lot sortie Pompe B Lixiviats	Traitement des lixiviats
8 Avril 2020	Envoie du circulateur en atelier pour révision et remplacement du même.	Traitement des lixiviats
21 Avril 2020	Pose fibre optique (INEO)	Maintenance
23 Avril 2020	VP thermographie et électrique (SOCOTEC)	Vérifications
29 Avril 2020	VP Palans (SOCOTEC)	Vérifications
28 Avril 2020	Pose sècheur d'air compresseur ligne de commande électrovannes d'ouverture alimentation Nucléos	Maintenance
4 Mai 2020	Réhausse compresseur commandes EV nucléos	Maintenance
12 Mai 2020	Remplacement éclairage plateforme basse	Maintenance
26 Mai 2020	Remplacement moteur ventilateur Nucléos module 9A	Traitement des lixiviats
27 Mai 2020	Intervention INEO pour remplacement câbles alimentation armoire nucléos	Maintenance
29 Mai 2020	Remise en service de la pompe lagune	Traitement des lixiviats
11 Aout 2020	Nettoyage échangeur gaz/eau. Colmatage important des échangeur à tubes	Maintenance
17 Aout 2020	Remplacement onduleur armoire supervision	Maintenance
20 Aout 2020	Pompage et curage fosse à jus et cuvon de stockage lixiviats. Curage gravitaires modules nucléos retour lixiviats par société TEP	Traitement des lixiviats
21 Aout 2020	Nettoyage pot à condensats sorties échangeurs et nettoyage capteurs de niveaux	Maintenance
25 Aout 2020	Remplacement cuve filtration	Maintenance
1 Septembre 2020	Nettoyage échangeurs gaz	Maintenance
8 Septembre 2020	Nettoyage et contrôle vanne de condensats (VE810)	Maintenance
mercredi 10 novembre 2021	Modification évacuation gravitaire ligne nucléos	Traitement des lixiviats
mercredi 24 novembre 2021	Réparation soudure sur ligne aspiration nucléos	Traitement des lixiviats
Hebdomadaire	Réglage du réseau	Maintenance
18 décembre 2020	Vérification périodique centrale incendie	Vérifications
Hebdomadaire	Réglage réseau et maintenance sur module nucleos	Traitement des lixiviats

## 1.4 Journal des travaux et entretiens réalisés en 2020

Date	Maintenances et réglages réseau	Type
6 Janvier 2020	Maintenance 40kh du GM1	Moteur
11 Février 2020	Analyse de rejets GM2	Moteur
12 Février 2020	Analyse de rejets GM2	Moteur
9 Mars 2020	Analyses rejets GM1	Moteur
10 Mars 2020	Analyses rejets GM1 et GM3	Moteur
8 Avril 2020	Echangeur fumées GM1 hors service. Remplacement	Moteur
15 Mai 2020	Calorifugeage échangeur fumées GM1 et reprise calorifuges partiels sur échangeur moteurs 2 et 3	Moteur
4 Aout 2020	Remplacement boitiers safi sur cylindrées 17/18 - 19/20 sur GM2	Moteur
12 Aout 2020	Intervention Clarke Energy pour modification des seuils températures paliers alternateurs moteurs	Moteur
8 Septembre 2020	Remplacement cartes automatisme (relais pickup SAFI) sans armoire compartiment moteur Jenbacher	Moteur
15 Septembre 2020	Remplacement culasse cylindrée 11 (GM2)	Moteur
23 Septembre 2020	Mise en service analyseur de siloxanes Chemlys	Moteur
30 Septembre 2020	Reprise soudures faisceaux échangeur fumées sur GM3	Moteur
mardi 9 novembre 2021	Maintenance GM3 type 2000h	Moteur
mardi 23 novembre 2021	Remplacement culasse n° 20 sur moteur 1	Moteur
7 décembre 2020	Maintenance type 2000 heures sur moteur	Moteur

## 1.5 Contrôles réglementaires en 2020

Le tableau suivant détaille les contrôles effectués sur l'installation :

Domaine	Vérification	Etat / Date de vérification	Intervenant	Rapport reçu	Conforme	Observations
SÉCURITÉ	Thermographie	23/04/2020	SOCOTEC	Oui	Non	[*] Non-conformité levée
ENVIRONNEMENT	Analyse Rejets Moteur	11/02/2020	SOCOTEC	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique Electrique	23/04/2020	SOCOTEC	Oui	Non	6 Non-conformités en cours de traitement
ENVIRONNEMENT	Analyse biogaz	08/01/2020	SGS	Oui	-	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique palans	29/09/2020	SOCOTEC	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Extincteurs & RIA	15/12/2020	SICLI	Oui	Oui	VP annuelle
ENVIRONNEMENT	Analyse Rejets Torchère	NON RÉALISÉ	NA	NA	NA	Fonctionnement torchère <1000h
SÉCURITÉ	Centrale détection Gaz	14/10/2020	ADS	Non	-	
SÉCURITÉ	Centrale détection Incendie	18/12/2020	CHUBB	Oui	Oui	
SÉCURITÉ	Trappes désenfumage	16/11/2020	SICLI	Oui	Oui	
HYGIENE	Dératisation		-	NA	NA	Trimestrielle
SÉCURITÉ	Détection Gaz surpresseur & compresseur	14/10/2020	ADS	Oui	-	
SÉCURITÉ	Vérification Périodique Foudre	19/06/2020	SOCOTEC	Non		

L'ensemble des Non-Conformités ont été levées par le personnel de LCEV.

## 2 Perspectives pour 2021

L'objectif principal pour La Crau Energies Vertes pour 2021 est de respecter la politique sécurité et environnement ainsi que l'ambition ZERO accident.

Concernant l'aspect opérationnel, La Crau Energies vertes visera une **production annuelle de 28 GWh**.

La Crau Energies Vertes visera un volume de 6000 m3 de lixiviats traités.

### 3 Annexes

#### 3.1 Annexe 1 : Attestation d'assurance de La Crau Energies Vertes



Attestation d'assurance  
de responsabilité civile  
Police n° 086 932 480

La Société Allianz IARD certifie que :

EDF SA  
22/30 Avenue de Wagram  
75382 PARIS Cedex 08

A souscrit pour le compte de sa filiale :

LACRAU ENERGIES VERTES  
Tour Franklin - La Défense 8  
92042 Paris La Défense Cedex  
France

le contrat n° 086 932 480 garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de ses activités couvertes au contrat.

#### MONTANT DES GARANTIES

Responsabilité civile Exploitation /Après Livraison /Réception/Professionnelle (limites combinées)	
Tous dommages confondus : corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non	1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance

Il est précisé que les montants de garanties indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat. Les montants de garanties ainsi accordés, par sinistre ou par sinistre et par année d'assurance, constituent l'engagement maximum de l'assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré.

La présente attestation est valable pour la période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021 inclus sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation des polices en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou par les contrats.

La présente attestation, qui ne peut engager l'assureur au-delà des termes et limites des contrats auxquels elle se réfère, cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ceux-ci ne peut être souscrite conformément à la législation locale qu'après d'assureurs agréés dans la nation considérée.

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la compagnie est réputée non écrite.

Fait à Puteaux, le 18/06/2020

Pour la compagnie,

Allianz IARD  
Entreprise régie par le Code des Assurances  
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense - 542 110 291 RCS Nanterre - TVA : FR76 542 110 291

Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances. Société anonyme au capital de 991.967.200 euros -  
Siège social : 1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense - 542 110 291 RCS Nanterre - TVA : FR76 542 110 291

### 3.2 Annexe 2 : Bon de suivi de déchets



Formulaire CERFA n° 12571\*01

112008214486

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005  
Arrêté du 29 juillet 2005

## Bordereau de suivi des déchets

1/1

<p><b>Bordereau n° :</b> 21 / À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -</p>	
<p><b>1. Émetteur du bordereau</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)</p> <p><input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur</p> <p>N° SIRET : NOM : DALKIA/ LA CRAU ENERGIES VERTES Adresse : LIEU DIT LES GADOUES 13 310 ST MARTIN DE CRAU Tél. : 06.68.29.52.56 Fax : Mél : Personne à contacter : M. CAMPILLO</p>	
<p><b>2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue</b></p> <p>Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>N° SIRET 4[8]2   5[2]5   4[6]9   2[0]0[1]   8   NOM : SOLAMAT Adresse : Fos sur mer Tél. : 04.42.87.72.10 Fax : 04.42.87.63.59 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : 16032424 Opération d'élimination / valorisation prévue (Code D/R) : R13</p>	
<p><b>3. Dénomination du déchet</b></p> <p>Rubrique déchet : 1013 011 011 Consistance : solide <input type="checkbox"/> liquide <input checked="" type="checkbox"/> gazeux <input type="checkbox"/> Dénomination usuelle : LIXIVIATS</p>	
<p><b>4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)</b></p> <p>NON SOUMIS A L'ADR</p>	
<p><b>5. Conditionnement:</b> <input type="checkbox"/> benne <input checked="" type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) : Nombre de colis :</p>	
<p><b>6. Quantité</b> <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée 13 tonne(s)</p>	
<p><b>7. Négociant (le cas échéant)</b></p> <p>N° SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] NOM : Adresse : Récupéré n° : Département : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Mél :</p>	
<p align="center">- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -</p>	
<p><b>8. Collecteur-transporteur</b></p> <p>N° SIREN : 0[5]4   8[0]2   1[1]4[5] NOM : TRANSPORTS ET ENTRETIEN PHOCEEN Adresse : 10. rue Charles TELLIER 13014 MARSEILLE Tél. : 04.91.57.94.46 Fax : 04.91.57.94.78 Mél : jerome.leriche@eauxdemarseille.fr Personne à contacter : J. LERICHE</p> <p>Récupéré n° : 2016-011TD Département : 13 Limite de validité : 11/02/2021 Mode de transport : ROUTE Date de prise en charge : 21/08/2020 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>	
<p align="center">- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -</p>	
<p><b>9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :</b></p> <p>Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : Date : Signature et cachet :</p>	
<p align="center">- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -</p>	
<p><b>10. Expédition reçue à l'installation de destination</b></p> <p>N° SIRET : 4352549200026 NOM : SOLAMAT Fos sur Mer ADRESSE : Route du Quai Marinier 13270 FOS-SUR-MER</p> <p>Personne à contacter : Mme Corinne RAMONBORDES Signature et cachet : Quantité réelle présentée : 18,800 tonne(s) Date de présentation : 21/08/2020</p> <p>Lot Accepté <input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>Motif de refus : Signature : JF p.o. Mme Corinne RAMONBORDES Date : 21/08/2020</p> <p align="center">           Siège social          Montée des pins - 3350057          33655 RIGNAC CEDEX          Tél. 04.42.87.72.10 Fax 04.42.87.63.59          Siret : 485 254 992 00018 - APE 3822Z       </p>	
<p><b>11. Réalisation de l'opération :</b></p> <p>Code D/R : D19 Description : Incinération à terre</p> <p>Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée</p> <p>NOM : JF p.o. Mme Corinne RAMONBORDES</p> <p align="center">           Siège social          Montée des pins - 3350057          33655 RIGNAC CEDEX          Tél. 04.42.87.72.10 Fax 04.42.87.63.59          Siret : 485 254 992 00018 - APE 3822Z       </p> <p>Mouvement : M2008214486 / 070827 BSD : 21/AM/DM6652T CAP : 16032424</p>	
<p><b>12. Destination ultérieure prévue</b> (dans le cadre d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA N° 12571*01):</p> <p>Traitement prévu (code D/R) : Personne à contacter : N° SIRET : Tél : NOM : Mél : Adresse : Fax :</p>	

Le signataire du bordereau est le détenteur

VDL 4352549200026 (01/01/2015) (01/01/2015)



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LA CRAU ENERGIES VERTES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0022 Tour Franklin - Défense 8 92400 Paris La Défense Cedex		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 7 5 1 3 0 4 2 7 0 0 0 0 1 8			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, 31/12/2020			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 236 125,55	5 664 328
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	9 900 453,55	4 236 125,55
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	115 781,42	115 781,42
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	429 126,09	429 126,09
		Autres créances (3)	BZ	CA	189 722,02	189 722,02
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	72 597	72 597	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>807 226,53</b>	<b>807 226,53</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>10 707 680,08</b>	<b>IA</b>	<b>4 236 125,55</b>	<b>6 471 554,53</b>
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LA CRAU ENERGIES VERTES		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....300 000.....)	DA		300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH		98 809,51
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		836 995,84
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		1 265 805,35
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV		4 470 631,52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		645 723,66
	Dettes fiscales et sociales	DY		3 094
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		86 300
Compte régul.	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		5 205 749,18
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		6 471 554,53
RENYOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 921 833,76	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : LA CRAU ENERGIES VERTES						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	3 658 188,83	FE		FF	3 658 188,83	
		FG	0	FH		FI	0	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 658 188,83	FK		FL	3 658 188,83	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	7 597,26	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 665 786,09
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-33 921,37	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 698 363,34	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	27 423	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	684 111,15
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 375 976,12	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 289 809,97	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	127 316,13	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	127 316,13	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-127 316,13	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 162 493,84	

Désignation de l'entreprise <u>LA CRAU ENERGIES VERTES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	
<b>RENVois</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>	
(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>LA CRAU ENERGIES VERTES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	9 820 786,24	KT		KU	79 667,31
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
<b>TOTAL III</b>					LN	9 820 786,24	LO		LP	79 667,31		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
	<b>TOTAL IV</b>					LQ		LR		LS		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					ØG	9 820 786,24	ØH		ØJ	79 667,31		
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>					IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>					IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	9 900 453,55	MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
<b>TOTAL III</b>					IY		NG	9 900 453,55	NH			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		
	<b>TOTAL IV</b>					I3		NJ		NK		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>					I4		ØK		ØL	9 900 453,55		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2054

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

 1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Exercice N clos le : 31/12/2020

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LA CRAU ENERGIES VERTES

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B  
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>LA CRAU ENERGIES VERTES</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>										
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
<b>Frais d'établissement et de développement TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN	
<b>Autres immobilisations incorporelles TOTAL II</b>			PE		PF		PG		PH	
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 552 014,40	QA	684 111,15	QB		QC	4 236 125,55
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL III</b>			QU	3 552 014,40	QV	684 111,15	QW		QX
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN	3 552 014,40	ØP	684 111,15	ØQ		ØR	4 236 125,55
<b>CADRE B</b>										
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM					NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>			NY	<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>			NZ	
<b>CADRE C</b>										
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise LA CRAU ENERGIES VERTESNéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	429 126,09		429 126,09					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	76 377,02		76 377,02				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	0		0				
	Groupe et associés (2)		VC	113 345		113 345					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	0		0					
	Charges constatées d'avance		VS	72 597		72 597					
<b>TOTAUX</b>			VT	691 445,11	VU	691 445,11	VV				
RENVIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 873 804,86		676 189,44		2 197 615,42				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	645 723,66		645 723,66						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	0		0					
Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 094		3 094					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 596 826,66		1 596 826,66						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0		0						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	5 119 449,18	VZ	2 921 833,76		2 197 615,42			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : LA CRAU ENERGIES VERTES		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2020			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	836 996		
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			
Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ	0		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	325 498		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme					
		- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3			
				<b>TOTAL I</b>	<b>WR</b>	<b>1 162 494</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
		- imposées au taux de 0 %					
		- imposées au taux de 19 %					
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
		- imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY		
	Majoration d'amortissement*				XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD			
			Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>	<b>XH</b>	<b>0</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	1 162 494		
		déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	1 162 494		

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ**  
**COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

**N° 2058 Abis**  
**2020**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : LA CRAU ENERGIES VERTES

N° SIRET : 75130427000018

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

<b>I - RÉINTÉGRATIONS</b>		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	836 996
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	325 498
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		<b>TOTAL I</b>	E 3	1 162 494
<b>II - DÉDUCTIONS</b>		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	0
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F <sup>(1)</sup> , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
<b>III - RÉSULTAT FISCAL</b>		<b>TOTAL II</b>	F 1	0
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	1 162 494	
	Déficit (II-I)	F 3		0
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	1 162 494	
	Déficit	F 9		0

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>LA CRAU ENERGIES VERTES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer			
		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS**  
**ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME**  
**COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

N° 2058 Bbis  
2020

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : LA CRAU ENERGIES VERTES

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	0
Total des déficits restant à reporter	H9	0

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N	0		(2) 0 (3) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Désignation de l'entreprise <b>LA CRAU ENERGIES VERTES</b>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	2 373,48	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB								
						- Autres réserves	ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	1 096 436,03		Dividendes		ZE	1 000 000							
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF								
	<b>TOTAL I</b>	0F	1 098 809,51		Report à nouveau		ZG	98 809,51							
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>	ZH	1 098 809,51						
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7			YQ							
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance										YT				
	Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8	32 658,66			XQ	55 033,44					
	Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	113 734,33			
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES			ST	1 529 595,57						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 698 363,34			
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	24 020			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )			ZS			9Z	3 403						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	27 423			
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée										YY				
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	280 268			
DIVERS	Montant brut des salaires *										0B				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	0,13 %			
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP				Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	1 162 494	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	0						
				Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO							
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	55208131766522

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS**  
**ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME**  
**POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES**  
**ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

**N° 2058 FC**  
**2020**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : LA CRAU ENERGIES VERTES

N° SIRET : 75130427000018

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

<b>Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>	<b>19 % <sup>(1)</sup></b>	<b>15 %</b>	<b>0 %</b>
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1	0	0	0
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4 5	0	0	0
<b>Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) ( ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6		1 162 494	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		1 162 494	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LA CRAU ENERGIES VERTES

Néant  \*

### A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

### B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

### Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
				I. Immobilisations*			
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Reçu au Contrôle de légalité le 16 mars 2022



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : LA CRAU ENERGIES VERTESNéant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

0

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N	0	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>LA CRAU ENERGIES VERTES</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)

N° de dépôt

Néant \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 7 5 1 3 0 4 2 7 0 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LA CRAU ENERGIES VERTES

ADRESSE (voie) 0022 Tour Franklin - Défense 8

CODE POSTAL 92400

VILLE Paris La Défense Cedex

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays





